

LE MAGAZINE DU BEAUVAISIS • N° 72 | FÉVRIER | 2021

# Beauvaisis

notre territoire



*Vaccination*  
**LA CAMPAGNE  
EST BIEN LANCÉE**

**POUR LES PLUS DE 75 ANS ET LES  
PERSONNES GRAVEMENT MALADES**

TRANSPORT P.09

1<sup>er</sup> bilan Klaxit

# Beauvaisais

## notre territoire

## Sommaire



édito

### Vacciner pour protéger

*Le rebond redouté après les fêtes s'est produit, et de nouvelles mesures ont été prises par le Gouvernement pour tenter d'endiguer cette épidémie de Covid-19 qui n'en finit pas de tuer et de malmenier notre pays, dans tous les pans de la société.*

*Aussi, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Beauvais maintiennent un engagement déterminé pour soutenir nos concitoyens les plus lourdement impactés par cette crise sanitaire, sociale et économique.*

*Nous avons également mis en place le dispositif d'Appui à la Vaccination Anti-Covid-19 du Beauvaisis (AVAC) pour accompagner, sur notre territoire, la stratégie vaccinale définie par le ministère des Solidarités et de la santé ; les premières vaccinations ont été effectuées le 6 janvier dans notre département.*

*Si nous ne savons pas encore si la vaccination permettra de limiter la propagation du virus, nous savons en revanche qu'elle permet de réduire, de façon significative, les formes graves et donc la mortalité due au virus.*

*Tout au long du mois de février, la campagne de vaccination va donc se poursuivre pour protéger, prioritairement, nos concitoyens les plus vulnérables face au coronavirus, en particulier les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes atteintes de maladies graves (après avis de leur médecin traitant).*

*Cette campagne nationale de vaccination ne doit pas pour autant nous dispenser de continuer à appliquer scrupuleusement les gestes barrières et à porter le masque, y compris pour les personnes qui auront été vaccinées. C'est bien grâce au respect des consignes de prévention, associé à une vaccination la plus large possible, que nous pourrions lutter efficacement contre l'épidémie de Covid-19 et retrouver une vie plus normale et plus sereine. Nous le devons à tous celles et ceux qui sont les plus durement touchés par cette situation.*

**Caroline CAYEUX**  
Maire de Beauvais,  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Beauvaisis

VIE DE L'AGGLO	03	SOLIDARITÉ	14
ÉCONOMIE	06	ÉDUCATION	16
CADRE DE VIE - DÉCHETS	08	ENVIRONNEMENT	17
TRANSPORT	09	SANTÉ	18
LE BEAUVAISIS EN IMAGES	10	SPORT	20
VIE MUNICIPALE DE BEAUVAIS	11	CULTURE	21
PRÉVENTION / SÉCURITÉ	13	LIBRE EXPRESSION	24
		INFOS PRATIQUES	25



# En direct du conseil communautaire

Lors de sa séance du 30 novembre 2020, le conseil communautaire a voté plusieurs subventions, que ce soit pour soutenir les travaux de rénovation de logement engagés par des habitants, pour appuyer l'action associative ou encore pour aider les communes rurales à entretenir et valoriser leur patrimoine.



## Soutien au petit patrimoine

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) a créé un fonds de concours intitulé « valorisation touristique du petit patrimoine ».

L'objectif principal de cette démarche est de contribuer à la sauvegarde du petit patrimoine à travers le développement des chemins de randonnées, des circuits d'interprétation du patrimoine et des itinéraires touristiques.

Ce patrimoine rural ou de proximité, non inscrit ou classé au titre des monuments historiques, comprend alambics, cadrans solaires, chapelles, fontaines, gargouilles, fours à pain, lavoirs, moulins, ponts, pressoirs, puits, sculptures, statues, tours, etc.

Le fonds de concours peut intervenir à hauteur de 50% maximum du montant total HT des travaux, en complément des fonds propres de la commune. La subvention allouée est calculée au prorata des dépenses effectivement réalisées.

Trois projets ont reçu le soutien de l'Agglo, pour un montant total de 11 710 € :



- La restauration de deux cadrans solaires à Crèvecœur-le-Grand (coût total : 13 700 € ; subvention : 6 850 €),
- La restauration de la verrière de l'église de Milly-sur-Thérain (coût total : 9 088 € ; subvention CAB : 2 726 € - aide du Département : 4 544 €),
- La restauration de deux calvaires à Haudivillers (coût total : 4 266 € ; subvention : 2 133 €).

## Plan rénovation confort - programme d'intérêt général « Bien chez soi »

En partenariat avec l'agence nationale de l'habitat (ANAH), l'Agglo a prolongé le programme « Bien chez soi » d'aide à l'amélioration de l'habitat pour la période 2018-2021. Les subventions peuvent concerner des



travaux d'isolation / chauffage, de sanitaires ou de mise aux normes / amélioration du confort.

31 dossiers ont été étudiés et approuvés, 12 pour Beauvais et 19 pour les autres communes de la CAB. Le volume d'aides s'élève à 81 389 €. Les travaux concernent 29 logements, pour un montant global évalué à 353 791 €. En moyenne, l'aide obtenue couvre 23 % du montant des travaux.

## Des subventions pour les Ateliers de la Bergerette et Emmaüs

Les Ateliers de la Bergerette et Emmaüs offrent au public des services appréciés en matière de récupération, de valorisation et de vente d'objets de 2<sup>nd</sup>e main. Elles œuvrent également en faveur de la sensibilisation aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques liés aux ressources et à l'énergie ainsi qu'en matière de prévention et de recyclage des déchets.

Pour les soutenir dans leurs actions de récupération des objets de l'espace réemploi sur la déchetterie de Beauvais et du caisson réemploi sur la déchetterie d'Auneuil et de débarras d'objets chez les particuliers, l'Agglo a attribué à chacune de ces associations, pour l'année 2020, une subvention de 8 500 €.



## Bailleul-sur-Thérain

# « La photo bat la campagne » s'expose

Les travaux des participants aux ateliers menés par le photographe Florian Da Silva en 2020, dans le cadre du projet « La photo bat la campagne », sont exposés à Bailleul-sur-Thérain jusqu'au 14 mars prochain.

« La photo bat la campagne » est un projet de sensibilisation et d'éducation à l'image porté par l'association Diaphane, pôle photographique en Hauts-de-France. En 2019-2020, la 6<sup>ème</sup> édition s'est déclinée autour de l'accueil d'un photographe en résidence de création (Florian Da Silva), d'un territoire (celui de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis) et d'un ensemble de participants venus d'horizons différents : 3 classes, un groupe d'adolescents, les enfants d'un accueil de loisirs et un groupe d'usagers du CATT. Ensemble, ils sont partis à la découverte des architectures et des paysages du Beauvaisis. De Beauvais à Allonne, en passant par Bresles et Bailleul-sur-Thérain, les traces de l'artisanat local ont conquis leur regard. Pendant plusieurs mois, ils ont ainsi arpenté les lieux, rencontré

les habitants et se sont documentés avant de poser un regard artistique sur leurs découvertes.

Axé sur la pratique photographique, le projet vise à sensibiliser les habitants de l'Agglo au monde qui les entoure en leur permettant de porter un regard nouveau sur leur environnement quotidien.

De l'argentique au numérique, toutes les techniques photographiques ont pu être expérimentées pour regarder autour de soi. Un appareil en main, chacun a pris le temps de s'arrêter un instant pour contempler son environnement. Ainsi, au fil des mois, accompagnés du photographe, enfants comme adultes ont décelé les multiples facettes de la photographie. Ils invitent aujourd'hui le lecteur ou le spectateur à se saisir de ces images comme outils de compréhension du monde.

## Les participants à l'édition 2019-2020

- la classe de CP/CE1 de l'école primaire de Bailleul-sur-Thérain - Sylvie Bernard (partie en retraite en juin 2020)
- la classe de CE1/UPE2A de l'école Albert-Camus de Beauvais – Mmes Mélique et Pellissier\*
- la classe de 4<sup>ème</sup> du collège Notre-Dame de Beauvais - Stéphanie Bauchy
- l'accueil de loisirs d'Allonne – Méliodore Bobo
- la Médiathèque et le centre ados de Bresles – Catherine Daire et Céline Piat
- le CATT de Beauvais (service Clermont 4 du CHI) – David R. et Didier L.

\* En raison de la situation sanitaire, le projet commencé avec la classe de l'école A.-Camus de Beauvais n'a pu être mené à terme. Les travaux des élèves ne sont donc pas exposés, néanmoins certains de leurs clichés sont visibles sur le blog du projet [lpblc.diaphane.org](http://lpblc.diaphane.org).

## En 2021, découvrez la camionnette obscure !

L'édition 2020-2021 de « La photo bat la campagne » se déroulera aussi sur le territoire de l'Agglo du Beauvaisis. La photographe Anaïs Docteur, en résidence, réalisera un travail personnel de création tout au long de l'année et interviendra auprès de groupes constitués du territoire.

Entre avril et septembre, les habitants de 28 communes pourront également découvrir la « Camionnette obscure », un projet innovant porté par deux artistes, Romain Cavallin et Matthieu Cauchy.

À bord d'une camionnette transformée en appareil photo très grand format, les deux artistes silloneront le nord du territoire pour réaliser le portrait des habitants. Ils renoueront ainsi avec la tradition des photographes du XIX<sup>ème</sup> siècle qui, passant de villages en villages, « éternisaient » la vie quotidienne.

La Camionnette obscure abritera aussi un laboratoire photographique ambulante, avec tout le matériel nécessaire pour le développement in situ des photographies, et proposera un espace d'exposition.

Renseignements : [mediation@diaphane.org](mailto:mediation@diaphane.org) - 06 69 21 67 46  
[www.diaphane.org](http://www.diaphane.org) - [info@diaphane.org](mailto:info@diaphane.org) - 09 83 56 34 4  
 Le blog "La photo bat la campagne" : [lpblc.diaphane.org](http://lpblc.diaphane.org)



## « Ils racontent leur territoire »

**Du vendredi 22 janvier  
au dimanche 14 mars**

Place Maurice Segonds  
à Bailleul-sur-Thérain

Exposition en extérieur,  
organisée par Diaphane.

Rens. au 09 83 56 34 41  
ou [mediation@diaphane.org](mailto:mediation@diaphane.org)



# La marque Qualité pour l'Office de tourisme

L'Office de Tourisme Beauvais & Beauvaisis vient de recevoir la marque nationale « Qualité Tourisme » qui salue la qualité de son accueil et des prestations proposées.

La marque Qualité Tourisme™ est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme. Pour l'obtenir, le prestataire doit suivre avec succès une démarche qualité conforme aux exigences essentielles à la satisfaction des usagers. La marque est attribuée pour 5 ans à la suite d'un audit externe indépendant. Les prestations sont ensuite soumises à un contrôle intermédiaire tous les 3 ans. La démarche qualité est une démarche d'amélioration continue et de management interne, qui ne s'arrête pas à la seule obtention de la marque. Ainsi, les prestations de l'Office de Tourisme Beauvais & Beauvaisis sont-elles régulièrement soumises à un contrôle inopiné et indépendant. Ce signe de reconnaissance permet aux visiteurs de choisir en toute confiance un établissement touristique qui offre des prestations de qualité.

L'ensemble de l'équipe s'est mobilisée durant un an pour construire la stratégie qualité de la structure. L'implication et le professionnalisme de tous a permis de franchir toutes les étapes avec succès.

« Au-delà du fait qu'elle constitue une garantie pour les touristes et un gage de confiance, cette démarche qualité est pour moi une véritable stratégie globale d'entreprise. Elle couvre tous les champs internes et externes de notre activité », souligne David Gonçalves, directeur de l'Office de tourisme.

« L'obtention de la marque est à la fois l'aboutissement d'une démarche engagée en 2017 afin de satisfaire au mieux les engagements des élus envers les visiteurs, les



prestataires, les partenaires (publics et privés) et les salariés de l'Office mais aussi une étape dans une dynamique permanente d'amélioration et d'adaptation de notre activité aux attentes, à la concurrence, aux évolutions d'un monde qui bouge ».

Jean-François Dufour, président de l'Office de Tourisme depuis 2020, a d'ailleurs souhaité poursuivre l'action engagée en 2017 par Caroline Cayeux, ancienne présidente de l'Office, et Fatima Abla, ancienne vice-présidente.

## Des résultats remarquables

L'Office de Tourisme a obtenu 96,30% de conformité à l'audit mystère et 96,61% à l'audit documentaire. Sa moyenne est supérieure à la moyenne nationale (91,96%) et à la moyenne régionale (93%).

511 Offices de tourisme sont marqués en France dont 11 dans la région des Hauts-de-France et un seul dans l'Oise : celui de Beauvais !

## Prochain objectif : le classement en Catégorie I

L'obtention de la marque Qualité Tourisme est une étape importante et stratégique pour l'Office de tourisme qui a déposé son dossier de renouvellement de classement avec l'ambition de rejoindre le cercle restreint des Offices de tourisme Catégorie I.

### Qualité Tourisme

## Une marque, des engagements

#### Toujours à l'écoute, l'Office de Tourisme s'engage à :

- assurer un accueil humain et chaleureux,
- prendre en compte les avis de ses clients et mettre en place des actions correctives,
- proposer à ses visiteurs une gamme de services complète et adaptée,
- développer prioritairement les savoir-faire et les productions locales,
- favoriser l'échange pour que son public dispose en tout point du territoire, des informations dont il a besoin,
- agir dans une démarche continue de progrès.



# Vers un développement économique durable et solidaire

La création d'emplois est un axe fort de la stratégie de développement économique de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, de même que l'innovation sociale et l'économie de proximité pour tendre vers un territoire durable. Pour ce faire, l'Agglo a voté en faveur de 3 actions lors du conseil communautaire de novembre dernier : Proch'emploi, Emergence Beauvaisis et Booster. Elle se consacre également à la création de l'Agence Municipale de l'Emploi (AME).

## Proch'emploi

Portée par l'Agglo, la plateforme Proch'Emploi vise, d'une part, à aider les entreprises cherchant des compétences et souhaitant recruter et, d'autre part, à compléter les écosystèmes locaux des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Elle s'appuie sur un partenariat fort entre la Région, les partenaires territoriaux de l'emploi et les réseaux de chefs d'entreprises locaux. Proch'Emploi répond à 3 objectifs essentiels :

- Identifier les offres d'emploi du marché caché,
- Organiser des réunions circuit court (rencontres jeunes / entreprises),
- Animer un réseau de chefs d'entreprise sur chacun des bassins d'emploi.

Après 4 ans d'existence et des résultats concrets avec 500 postes pourvus sur le territoire, la reconduite du dispositif pour l'année 2021 a été votée. La Région Hauts-de-France va être sollicitée pour le financement à hauteur de 80% (plafonnés à 100 000 €) des 2 postes portés par la plateforme.

## Émergence Beauvaisis

Porteuse du Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) Émergence Beauvaisis, la Maison d'Économie Solidaire - Émergence Beauvaisis (MES-EB) vient de signer avec l'Agglo une convention pluriannuelle. Elle

a pour but de coordonner sur le territoire la démarche d'innovation sociale et de faire émerger des projets économiques créateurs d'emplois de proximité. Afin de soutenir la MES-EB dans ses missions, la CAB s'engage à lui verser :

- une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 45 000 €,
- un soutien financier à l'emploi d'un(e) chargé(e) de mission en alternance, dans le cadre du cursus « Master 1 entrepreneuriat et management de projets 2020/2021 - Entrepreneuriat Territorial et Innovation Sociale » mis en œuvre par l'Université de Picardie Jules Verne, à hauteur de 15 000 € par an.

Pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 décembre 2021, le montant total de subvention sera de 80 000 €.

### Par ailleurs, l'Agglo s'engage :

- à mettre à disposition des locaux de bureaux ou de réunion sur le site de la pépinière d'entreprises du Beauvaisis afin que les intervenants d'Émergence Beauvaisis puissent y travailler ;
- à participer à un temps d'échange trimestriel avec les intervenants d'Émergence Beauvaisis.

## Booster

Souhaitant aller plus loin dans l'accompagnement des TPE, PME et artisans du territoire, l'Agglo a signé un partenariat avec la Région Hauts-de-France dans le cadre du plan Booster qui est déployé par les chambres consulaires auprès des entreprises. Il consiste en un accompagnement des TPE artisans - commerçants par des conseillers consulaires sur des thèmes comme :

- la stratégie commerciale,
- la gestion,
- les ressources humaines,
- la transmission d'entreprise,
- la transition digitale.

Ce dispositif est en partie cofinancé par la Région mais le reste à charge de 150 € pour l'entreprise constitue parfois un frein. Pour le lever, l'Agglo a décidé d'assumer le reste à charge de 150 € qui est dû par chaque entreprise.

## ▶ L'Agglo, qui a la compétence « économie » pour l'ensemble du territoire, a également lancé :

- **la création de l'Agence Municipale de l'Emploi (AME)**, guichet central accueillant toute personne à la recherche d'un emploi et structuré pour répondre à la fois aux attentes de son public et du territoire. Sa mission sera d'identifier les organismes adéquats et les dispositifs pertinents pour orienter chaque demandeur d'emploi en fonction de son profil. Cette structure pivot suivra l'accompagnement réalisé et évaluera les sorties positives ;
- **Le "Plan 3 000 emplois", organisé autour de 3 axes :**
  - l'émergence de Novaparc, nouveau poumon économique de Beauvais et du Beauvaisis,
  - le pôle d'innovation Rev'agro (Pôle territorial en Innovation, Agritech et Numérique Agricole),
  - et le lancement de la zone d'activités Saint-Mathurin (Allonne) ;
- **Le développement de l'Économie Sociale et Solidaire** en expérimentant le dispositif "Territoire Zéro chômeur de longue durée".



# Novaparc : les travaux se poursuivent

Les travaux d'aménagement de la ZAC Novaparc avancent. Après des travaux de dépollution pyrotechnique en 2019 qui ont permis la découverte de 32 munitions dont 2 bombes de 250 kg explosées sur site par les services de déminage, des travaux de fouilles archéologiques ont démarré à l'été 2020 et sont en cours.

L'avancement de l'opération devient plus visible avec, en février, le démarrage d'une première tranche de travaux de viabilisation. L'avenue de l'Europe à Tillé, aujourd'hui en impasse, va être prolongée jusqu'au giratoire de la RD 938, sur la commune de Beauvais, sur un linéaire de plus d'un kilomètre. Ces travaux d'une durée estimée à 7 mois devraient débuter lors de la première quinzaine de février, ils permettront une première phase de commercialisation des parcelles attenantes.

## Start lab

Trouvez le bon rythme pour atteindre vos objectifs

En février, Start lab propose dans ses locaux deux ateliers pour vous permettre de trouver le bon rythme :

- "Organisation d'une semaine idéale de travail », jeudi 4 février 2021
- "Identification de la saisonnalité de ses activités", jeudi 11 février 2021

Fixez vos objectifs et participez à ces 2 ateliers, animés par le cabinet en gestion de temps QAB, pour organiser en couleur vos activités et problématiques sur des agendas cycliques. Vous bénéficierez ainsi d'une vue globale, saisonnière et réaliste de votre temps et de son utilisation. Peut-être est-il temps de trouver le bon rythme ?

**Inscription obligatoire au 03 44 14 46 20 ou [startlab@beauvaisis.fr](mailto:startlab@beauvaisis.fr). Les horaires seront précisés au moment de l'inscription.**

**Nombre de places limité.**

**Respect des normes sanitaires en vigueur. Sous réserve des directives gouvernementales liées à la crise sanitaire.**

## ▶ Start lab pour bien démarrer son entreprise



Quel que soit votre domaine d'activité, Start lab vous accompagne dans votre création d'entreprise et vous aide à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir.



Start lab dispose de bureaux et de 3 espaces de coworking, des espaces de travail partagé qui favorisent les échanges et créent des synergies. Vous profiterez également de conseils, d'un accompagnement personnalisé et bénéficierez d'exonérations fiscales dans le cadre de la ZFU (Zone Franche Urbaine) pour lancer votre entreprise. Depuis sa création, en 2008, plus de 150 entreprises et startups de divers secteurs comme la robotique, le numérique, la communication,

l'innovation agricole, ou encore des auto-entrepreneurs artisans ou exerçant dans les métiers de l'art ont pu profiter de cette structure permettant d'optimiser ses chances de réussite. En effet, bien supérieur à la moyenne nationale, le taux de réussite des entreprises hébergées et accompagnées par Start lab est de 89% sur 5 ans.

### QU'ATTENDEZ-VOUS ?

Contactez l'équipe Start lab sur [startlab@beauvaisis.fr](mailto:startlab@beauvaisis.fr) ou au 03 44 14 46 20

Start lab - incubateur et pépinière d'entreprises du Beauvaisis

Plus d'information sur [startlab.beauvaisis.fr](http://startlab.beauvaisis.fr) • 54 rue du Tilloy à Beauvais





## Les déchets végétaux...



# si précieux pour le jardinier

Pour traiter vos déchets végétaux, plusieurs solutions s'offrent à vous. Privilégiez le compostage domestique **1**, sinon la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis organise une collecte en porte-à-porte des déchets végétaux que vous aurez stockés dans un bioconteneur ou dans des sacs en papier, selon votre commune. La distribution de ces sacs, à Beauvais, démarre le 1<sup>er</sup> février **2**.



### **1** À chaque foyer son composteur !

Pour encourager et développer les pratiques de compostage dans les foyers, en particulier dans les secteurs plus urbanisés de son territoire, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) propose une nouvelle offre de composteurs, mieux adaptés aux différentes surfaces de jardin et à des tarifs encore plus compétitifs.

Depuis 2009, la CAB permet aux habitants du Beauvaisis d'acquérir des composteurs à prix réduit pour leur permettre d'enrichir naturellement leur jardin et alléger leur poubelle.

Ces bacs de compostage sont en plastique recyclé, et 3 formats sont maintenant disponibles :

- **400 litres : 14 €** (Ø 80.1 cm x h 94.6 cm)
- **600 litres : 21 €** (Ø 126 cm x h 79 cm)
- **800 litres : 23 €** (Ø 127 cm x h 89 cm)

#### Comment choisir son composteur :

En règle générale, 1 litre de compost correspond à 1m<sup>2</sup> de jardin, soit le choix d'un composteur de 400 litres pour 400 m<sup>2</sup>.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service Cadre de vie - Déchets pour un conseil personnalisé.

#### Pourquoi composter ?

Les avantages du compostage sont nombreux :

- Diminution significative de l'élimination (coûteuse) des déchets - les matières organiques représentent un tiers des ordures ménagères
- Conservation du cycle naturel par un retour à la terre de la matière organique
- Fabrication (gratuite) de son propre engrais

#### Comment acquérir un composteur ?

Les composteurs sont à retirer au service Cadre de vie - Déchets situé dans le Centre Technique Municipal, 78 rue du Tilloy à Beauvais.

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Vente réservée aux habitants de l'Agglomération.

Un justificatif de domicile (facture EDF, etc.)

et une pièce d'identité sont demandés.

Règlement par chèque ou en espèces.

### **2** Distribution des sacs biodégradables à Beauvais



Pour permettre la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte, dans la ville de Beauvais, une distribution de sacs en papier biodégradables sera organisée du lundi 1<sup>er</sup> février au samedi 20 mars inclus, par l'intermédiaire de l'association Emmaüs.

Après ces dates de distribution, les sacs pourront être retirés, à compter du mardi 23 mars, dans les locaux d'Emmaüs, situés au 22 rue Emmaüs - quartier Voisinlieu à Beauvais.

Ouverts du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés pour le retrait.

*Attention ! La distribution des sacs ne correspond pas au démarrage de la collecte des déchets végétaux : celle-ci reprendra à Beauvais à partir du jeudi 1<sup>er</sup> avril. Les sacs déposés sur la voie publique avant ces dates ne seront pas collectés.*

## 38 tonnes de sapins valorisées !

Une nouvelle collecte de sapins de Noël a été organisée dans toute la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, et vous avez encore été fidèles au rendez-vous !

25 tonnes de sapins ont été collectées dans les communes rurales et 13 tonnes à Beauvais, soit un total de 38 tonnes pour les 53 communes de l'Agglomération. C'est une tonne de plus que l'an dernier.

Suite à cette collecte, les sapins sont broyés pour être valorisés en compost, lequel est utilisé en amendement organique pour enrichir les sols à cultiver.



### FIL JAUNE

Une interrogation, un conseil pour la gestion de vos déchets ménagers, végétaux...?

0 800 00 60 40

Service & appel gratuits



# klaxit

## démarre fort en Beauvaisis

David Di Nardo, directeur du développement chez Klaxit, répond aux questions de Beauvaisis Notre Territoire et dresse un premier bilan après 4 mois d'activité sur le territoire.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis s'est engagée à subventionner tous les trajets en covoiturage domicile-travail réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 53 communes de l'Agglo. Les passagers voyagent gratuitement pendant les premiers mois de lancement puis à un tarif préférentiel et les conducteurs sont rémunérés au minimum 2 euros pour chaque passager transporté.

### Interview de David Di Nardo, directeur du développement chez Klaxit

#### BNT : Le bilan de Klaxit depuis son lancement le 21 septembre 2020 est-il conforme à vos attentes ?

DDN : C'est un très bon lancement qui va même au-delà de nos attentes en raison du contexte sanitaire lié à la Covid-19. 780 personnes se sont inscrites sur l'application alors même que nous n'avons pas encore lancé notre campagne de communication grand public. En effet, nous nous sommes concentrés sur la promotion du service auprès de quelques employeurs (entreprises et établissements publics) avant de communiquer plus largement en 2021. Cette stratégie nous permet de développer un solide réseau d'utilisateurs. Nous avons eu un très bon taux d'adhésion, parmi les inscrits : 484 (soit 62%) trouvent des trajets sans détour et aux horaires qui leur conviennent dans l'Agglomération du Beauvaisis. Le nombre de covoitureurs est de 209, ce qui représente plus de 40% des personnes ayant trouvé un trajet. Alors que Klaxit comptait plus de 100 covoitureurs fin septembre 2020, ce chiffre a doublé et ce, malgré le 2<sup>ème</sup> confinement et les congés de fin d'année. Du 21 septembre à fin octobre, 2 000 trajets ont été réalisés et nous en comptabilisons 3 500 au 14 janvier 2021. Ces chiffres sont de bon augure pour la suite. Dans l'Agglo, le trajet moyen est de 25,8 km par trajet et Klaxit y compte 374 passagers, 340 conducteurs et 67 personnes alternantes (conductrices et passagères). Plus de 40% des personnes qui trouvent un trajet ont au minimum 4 offres proposées, ce qui

laisse le choix. La qualité du service tient au fait qu'il s'agisse d'un trajet domicile-travail, autrement dit : tous les jours et aux mêmes horaires.

#### BNT : Quelles sont les perspectives de développement dans le Beauvaisis ?

DDN : Ces résultats sont très encourageants car nous sommes au tout début de l'expérimentation. Bientôt, quasiment toute personne qui souhaitera se rendre au travail en covoiturage pourra le faire ! En effet, notre objectif est de faire connaître le service à tout actif se rendant sur le territoire. L'incitatif financier mis en place permet de faire des économies, à la fois pour le conducteur et le passager, tout en gardant de la flexibilité. La volonté de la Communauté d'Agglomération

du Beauvaisis de soutenir et de développer ce type de trajets est également un atout de taille pour accroître l'activité.

#### BNT : Comment vous êtes vous adaptés aux contraintes liées à la Covid-19 ?

DDN : Nous avons bien évidemment rendu obligatoire le respect des gestes barrières (port du masque, gel hydroalcoolique...) à travers le badge confiance et nous suivons à la lettre les recommandations gouvernementales. Par exemple, lors du 1<sup>er</sup> confinement, le nombre de passager était limité à une personne. Les personnes peuvent noter leur(s) covoitureur(s) et signaler tout manquement au protocole sanitaire, ce qui rassure les utilisateurs.

## Klaxit en chiffres dans l'Agglomération du Beauvaisis

**Du 21 septembre 2020 au 14 janvier 2021 :**

3 500 trajets réalisés

780 personnes inscrites sur l'application

484 inscrits ont trouvé des trajets (soit 62%) à l'heure qui leur convient et sans détour et 209 d'entre eux ont covoituré (soit 40%)

25,8 km est la distance kilométrique moyenne pour un trajet

374 passagers

340 conducteurs

67 personnes alternantes (conductrices et passagères)

Klaxit propose un aller-retour gratuit par jour dans le cadre d'un trajet domicile-travail.



### Un don pour les animaux

La crise de Covid-19 a aussi révélé des trésors de solidarité et de générosité. Ainsi, l'influente Youtubeuse Léna Situations a fait un don de 20 000 repas à l'association Clara qui gère le pôle animalier de Beauvais. Patricia Hiberty, conseillère municipale déléguée en charge de la condition animale, était présente pour faire le point sur la situation des animaux et des adoptions.



### Distribution des colis de Noël aux aînés

Malgré la situation sanitaire, pas question de renoncer à la toujours très attendue distribution des colis de Noël. Le CCAS de Beauvais a mis en place un nouveau dispositif, en janvier, pour permettre à plus de 4 500 seniors de retirer leur colis en toute sécurité. Plus de 1 800 colis ont également été distribués aux personnes les plus fragiles grâce aux partenaires de l'aide à domicile, aux équipes du CCAS et à des bénévoles.



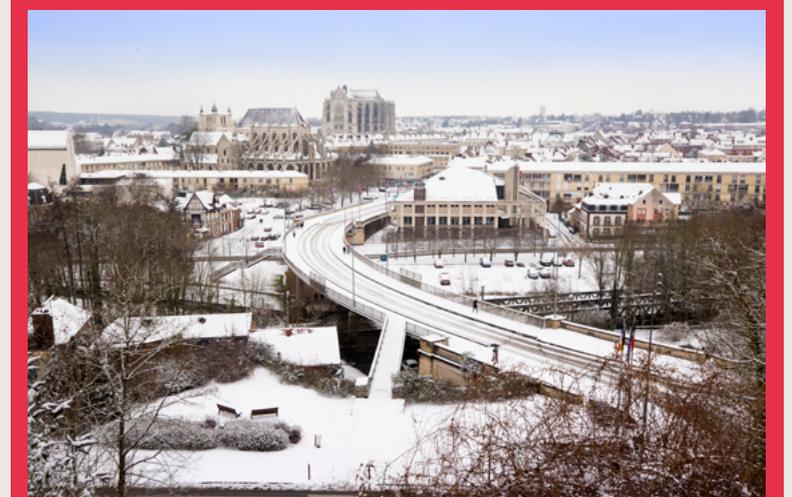
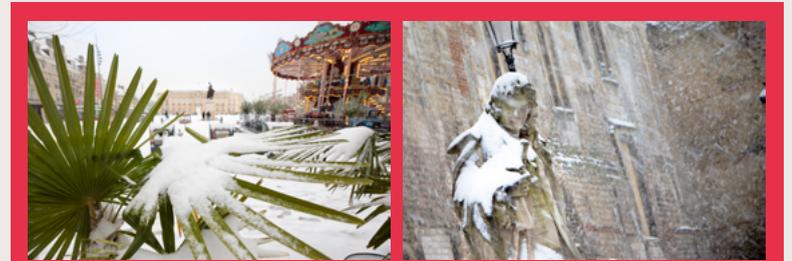
### Médaille de la Ville à Jean Diaz

Durant 27 ans, Jean Diaz a été le directeur du développement social de l'Opac de l'Oise, en charge notamment de la sécurisation des immeubles ou de l'accompagnement social des familles. Il a aussi créé l'association ELAN-CES qui réalise des chantiers d'insertion depuis 25 ans. À l'occasion de son départ en retraite, fin janvier, Caroline Cayeux lui a remis la Médaille de la Ville de Beauvais.



### Remise des prix de la dictée ELA

Au mois d'octobre, 8 classes d'élémentaire avaient participé à la dictée de l'association ELA. Les élus de Beauvais sont retournés dans les classes, en janvier, pour remettre les copies et des cadeaux aux jeunes participants à cet événement national de sensibilisation aux maladies génétiques dégénératives du cerveau.



### Le Beauvaisis couvert de neige

Les épisodes neigeux peuvent être redoutés, notamment en raison de perturbations qu'ils occasionnent sur la circulation routière, mais cet épais manteau blanc qui s'est posé sur le Beauvaisis donne aussi à s'émerveiller et à se livrer à de stimulants jeux en famille.



# Soutien aux acteurs culturels

Le conseil municipal de Beauvais et le conseil communautaire du Beauvais ont apporté leur plein soutien à la mobilisation organisée à Beauvais, le 19 décembre dernier, pour soutenir l'appel des acteurs de la culture et de l'événementiel à reprendre leur activité, dans le respect de protocoles sanitaires adaptés, et à renouer le lien avec leur public.



Photos © Aurélien IBARRART

Ils sont artistes, techniciens du spectacle, personnels d'équipements culturels, organisateurs d'événements et de festivals, professionnels associés, publics... et eux-aussi sont « essentiels » !

Une centaine de personnes se sont rassemblées symboliquement sur la place Jeanne-Hachette, en décembre dernier, pour réclamer leur droit à redonner vie à la culture. Les élus de Beauvais et du Beauvais étaient à leurs côtés, et Caroline Cayeux a écrit au Premier ministre pour soutenir cette démarche et lui faire part « de cette aspiration puissante à l'indispensable retour à une véritable vie culturelle ».

La Ville de Beauvais et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) sont des acteurs prépondérants de la vie culturelle, gérants de plusieurs équipements majeurs – École d'art du Beauvaisis, Conservatoire Eustache-du-Caurroy, Maladrerie Saint-Lazare, Réseau des médiathèques, Elispace, Quadrilatère - et indispensables partenaires des acteurs associatifs locaux par le soutien financier et matériel que les deux collectivités leur apportent pour leur fonctionnement, la formation, la production ou la diffusion de spectacles.



## L'expertise sur l'incendie du Théâtre a été ordonnée

Le tribunal administratif d'Amiens a nommé l'expert chargé de faire la lumière sur les causes et les conséquences de l'incendie survenu sur le chantier de construction du futur Théâtre du Beauvaisis le 23 juillet dernier.

La nomination d'un expert était très attendue ; elle est intervenue le 30 novembre dernier après que les entreprises ont été avisées de la procédure en référé, engagée par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Une première réunion d'expertise est programmée dans le courant du mois de février, elle sera suivie d'autres investigations techniques, au cours des prochains mois, pour permettre au juge d'apprécier les responsabilités à l'origine du sinistre, d'évaluer précisément les dommages et d'établir les conditions nécessaires à la reprise du chantier. Le rapport d'expertise devra être remis à l'autorité judiciaire avant le 31 juillet 2021.

Opération soutenue par :



# La population de Beauvais continue d'augmenter



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la population légale de Beauvais s'établit à 58 011 habitants, ce qui représente une progression de 2,2 % par rapport à la dernière publication légale. C'est la 6<sup>ème</sup> année consécutive que la ville de Beauvais enregistre une augmentation de sa population.

Les derniers chiffres publiés par l'Insee sont dits « millésimés 2018 » car ils ont été établis à partir des enquêtes réalisées entre 2016 et 2020. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la population millésimée 2018 de Beauvais s'élève donc à 58 011 habitants :

- 56 605 personnes ayant leur résidence habituelle à Beauvais (population municipale)
- et 1 406 personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence à Beauvais (population comptée à part).

Les enquêtes de recensement étant réparties sur 5 ans, les populations millésimées 2018 doivent être comparées à celles de 2013. Or les résultats des populations légales 2013 faisaient apparaître une population totale de 56 772 habitants. Si on compare ce chiffre à celui de 2018, la population beauvaisienne a donc augmenté de 1 239 habitants, soit une augmentation de 2,2 %.

La croissance démographique beauvaisienne est le résultat d'un engagement constant en matière de construction et de rénovation de logements. Durant cette même période, le nombre de logements est ainsi passé de 27 097 à 28 268. Les derniers chiffres de l'Insee montrent également que le phénomène de décohabitation s'est poursuivi puisque le nombre moyen de personnes par logement est de 1,878, contre 1,92 en 2013.

À noter qu'en raison de la crise de Covid-19, le recensement de la population n'aura pas lieu en 2021.

## Des informations pour construire demain

Les informations sont collectées par l'Insee ; elles donnent des indications sur l'évolution de la population française qui sont essentielles pour bâtir les politiques de l'habitat, de la santé, de l'emploi, de l'aménagement du territoire... De ces informations découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, le nombre de pharmacies, etc. Par ailleurs, les projets d'ouverture d'une crèche, d'installation d'un commerce, de construction de logements ou de développement de moyens de transport s'appuient sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des territoires.

## Les travaux

### ARGENTINE

Rue du Poitou et avenue Jean-Moulin – repérages et marquages de réseaux

Rue J.-B. Godin et avenue du Beauvaisis – réalisation de la couche de roulement

Rue Marius-Doffoy – prolongement de la rue

Rue Léonidas-Gourdain – création d'un débouché sur l'avenue du 8-mai-1945

Elispace – Installation du chantier de construction de la salle annexe

### SAINT-JEAN

Rue de Sénéfontaine - renforcement du réseau d'eau potable entre la rue de la Briqueterie et l'école Marcel Pagnol

### SAINT-JUST-DES-MARAIS

Rue de la Trépinrière  
requalification de la rue



## Les permanences de vos élus

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

### Argentine

ESPACE MORVAN (11, rue du Morvan)

**Lionel CHISS :**  
le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 17h30 à 19h. Prochaine permanence jeudi 11 février

**Mamadou LY :**  
les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois de 17h30 à 19h. Prochaines permanences jeudis 4 et 25 février

**Charles LOCQUET :**  
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

**MAJI (28, rue de Gascogne)**

**Franck PIA :**  
le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois à 17h. Prochaine permanence vendredi 12 février

### Centre-Ville

HÔTEL DE VILLE (1, rue Desgroux)

**Franck PIA :**  
le 3<sup>ème</sup> samedi du mois à 11h. Prochaine permanence samedi 20 février

**Sandra PLOMION :**  
Le 1<sup>er</sup> lundi du mois à 17h. Prochaine permanence lundi 1<sup>er</sup> février

**Victor DEBIL-CAUX :**  
le 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 16h. Prochaine permanence lundi 15 février

**Lauren HULOT :**  
le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 17h à 19h. Prochaine permanence jeudi 4 février

**Ludovic CASTANIÉ :**  
le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 14h à 16h. Prochaine permanence samedi 6 février

**Catherine THIÉBLIN :**  
le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 17h à 18h. Prochaine permanence mardi 2 février

**Monette VASSEUR :**  
le 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 15h à 18h. Prochaine permanence lundi 8 février

**Charles LOCQUET :**  
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

**ESPACE PRÉ-MARTINET**  
(17, rue du Pré-Martinet)

**Vanessa FOULON, Peggy CALLENS :**  
le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 11h à 12h. Prochaine permanence samedi 6 février

### Marissel

ANCIENNE MAIRIE DE MARISSEL  
(place de Marissel)

**Franck PIA :**  
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

**Charles LOCQUET, Cédric MARTIN, Frédéric BONAL :**

les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois de 17h30 à 19h. Prochaines permanences mercredis 10 et 24 février

**Mamadou LY :**  
le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 17h30 à 19h. Prochaine permanence jeudi 18 février

**Notre-Dame-du-Thil**  
ESPACE ROBERT-SÉNÉ  
(49, rue Alfred-Dancourt)

**Franck PIA :**  
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

**Guylaine CAPGRAS :**  
le 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 18h à 19h. Prochaine permanence mardi 9 février

**Isabelle SOULA :**  
le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 18h à 20h. Prochaine permanence vendredi 5 février

**Jacques DORIDAM :**  
le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 12h. Prochaine permanence samedi 6 février

**Charles LOCQUET :**  
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

### Saint-Jean

MSIH (25, rue Maurice-Segonds)

**Franck PIA :**  
le 1<sup>er</sup> vendredi du mois à 17h. Prochaine permanence samedi 6 février

**Mohrad LAGHRARI, Hatice KILINC-SIGINIR, Farida TIMMERMAN, Mamadou BATHILY :**

le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 12h. Prochaine permanence samedi 6 février

**Ali SAHNOUN :**  
le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 12h et le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h à 16h. Prochaines permanences samedi 6 et mercredi 10 février

**Charles LOCQUET :**  
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

### Saint-Just-des-Marais

MAISON DE QUARTIER  
(192, rue de St-Just-des-Marais)

**Franck PIA :**  
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

**Patricia HIBERTY :**  
le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 15h30. Prochaine permanence mardi 9 février

**Christophe GASPART :**  
le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 17h30 à 19h. Prochaine permanence mercredi 17 février

**Mamadou LY :**  
le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 17h30 à 19h. Prochaine permanence jeudi 11 février

### Saint-Lucien

MALICE (rue du Docteur-Magnier)

**Franck PIA :**  
le 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 17h. Prochaine permanence mercredi 3 février

**Jacqueline MÉNOUBÉ :**  
prochaines permanences jeudi 4 février de 16h30 à 17h30 et samedi 13 février de 10h à 12h

**Charlotte COLIGNON, Halima KHARROUBI, Loïc BARBARAS :**  
prochaine permanence samedi 13 février de 10h à 12h

**Jérôme LIEVAIN :**  
le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 16h30 à 17h30. Prochaine permanence jeudi 4 février

**Charles LOCQUET :**  
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

### Voisinlieu

ANCIENNE MAIRIE DE VOISINLIEU  
(163, rue de Paris)

**Élus de Voisinlieu :**  
le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 11h à 12h et le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 15h à 16h. Prochaines permanences samedi 6 et vendredi 19 février

**Franck PIA :**  
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

**Charles LOCQUET :**  
sur rendez-vous au 03 44 79 40 96

### Mehdi RAHOUI

Sur rendez-vous par mail (mrahoui@beauvais.fr)

Pour prendre rendez-vous  
avec un élu  
ou pour plus d'informations  
contactez le 03 44 79 40 96

#BEAUVAIS

→ PRÉVENTION / SÉCURITÉ

POUR LA SÉCURITÉ  
DES BEAUVAISIEUS  
**ENGAGEMENT  
TENU !**

# À BEAUVAIS, LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS!



Fin décembre, la Ville de Beauvais a mis en service une nouvelle plateforme en ligne « **StopDeal** », à l'adresse **signalement.beauvais.fr**, pour permettre aux Beauvaisiens de signaler, anonymement et facilement, les trafics de stupéfiants dont ils sont les témoins.

Les trafics de stupéfiants s'étant souvent déployés sur la voie publique, au vu et au su des riverains, la Ville de Beauvais a voulu donner la possibilité aux Beauvaisiens d'être acteurs, à ses côtés, de la lutte contre ce fléau, qui met en danger la vie des consommateurs et gangrène la sécurité et la tranquillité des habitants.

La Direction Prévention Sécurité et la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunication de la Ville de Beauvais ont ainsi travaillé, conjointement, à l'ouverture d'une plateforme « Stop Deal », accessible à l'adresse **signalement.beauvais.fr**.

Facile d'utilisation depuis n'importe quel appareil disposant d'un accès internet (téléphone, ordinateur,

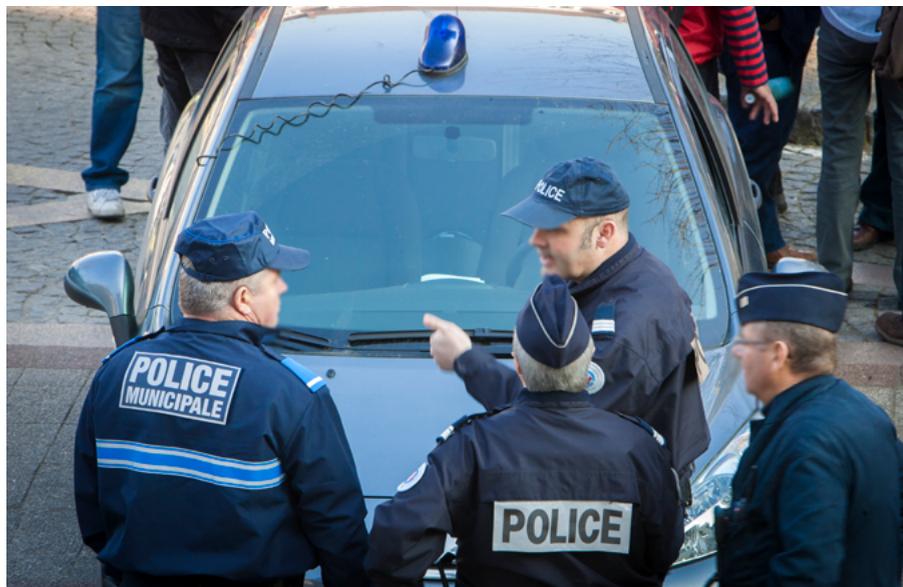
tablette), cette plateforme permet à l'utilisateur d'indiquer la localisation, la date et l'heure du trafic dont il a été le témoin malgré lui, et il a aussi la possibilité d'en faire une description plus détaillée.

Ce dispositif garantit l'anonymat du signalement mais, s'il le souhaite, l'utilisateur peut y indiquer ses coordonnées à titre indicatif.

Les informations seront recueillies par un agent agréé de la Direction Prévention Sécurité de la Ville de Beauvais, puis partagées avec la Police nationale. Elles ont vocation à faciliter les interventions des forces de l'ordre et à soutenir les investigations nécessaires au démantèlement des réseaux.

L'ouverture de cette plateforme se conforme à l'engagement du maire de Beauvais, Caroline Cayeux, à continuer de renforcer les moyens d'intervention de la Police municipale, en partenariat avec la Police nationale, sur tous les fronts de la délinquance.

Au printemps 2021, cette plateforme en ligne **signalement.beauvais.fr** permettra également de signaler les « rodéos urbains » de véhicules motorisés, qui sèment le désordre, nuisent à la tranquillité des riverains et mettent en danger la vie des fautifs et celle des passants.



## Démarrage réussi

Dès la première semaine de sa mise en service, la plateforme « Stop Deal » a reçu 40 témoignages de qualité, transmis à la Police nationale, qui ont permis d'enrichir des enquêtes en cours.

Ce bon démarrage montre que le dispositif répond à une attente forte des Beauvaisiens ; il témoigne de leur volonté de s'impliquer, aux côtés des acteurs locaux, dans l'amélioration de leur cadre de vie.

#BEAUVAIS

→ SOLIDARITÉ

La Bulle - Maison des Familles

# Pour le bien-être des parents et des enfants

Lieu ouvert à toutes les familles beauvaisiennes, La Bulle propose des rencontres, activités, découvertes et des temps d'échanges en famille, en février. **La réouverture de la structure est soumise à l'évolution favorable de la situation sanitaire. Les conditions d'accueil sont adaptées au contexte avec des créneaux doublés si le nombre d'inscriptions est supérieur à 8 (parents et enfants).**

## Les ateliers Enfants/Parents moins de 3 ans (sur inscription) : Rendez-vous de 9h à 11h45\*

- » Jeudi 4 : Les bons gestes pour un massage qui déleste
- » Jeudi 11 : Histoires contées, contes à danser
- » Jeudi 18 : Parcours d'aventures (18 mois - 3 ans)
- » Jeudi 25 : Communication gestuelle à thème

## Les ateliers Enfants/Parents plus de 3 ans (sur inscription) Rendez-vous de 13h45 à 16h15\*

- » Mercredi 3 : L'art-thérapie ou l'imagination créative en famille **NOUVEAU**
- » Mercredi 10 : Expérimenter sa dextérité par les arts du cirque **NOUVEAU**
- » Mercredi 24 : atelier créatif carnavalesque

\* La durée précisée tient compte de la mise en place de 2 créneaux (1h15 chacun)

## Les ateliers Parents (sur inscription) Selon la programmation du lundi au vendredi de de 13h45 à 16h15\*

- » Mardi 2 : Gymnastique adaptée, le Feldenkrais
- » Vendredi 5 : La méditation de pleine conscience pour développer sa concentration **NOUVEAU**
- » Mardi 9 : L'art-thérapie ou l'imagination créative côté parents **NOUVEAU**
- » Vendredi 12 : Etre parents, ce n'est pas tous les jours marrant (communication bienveillante)
- » Mardi 16 : Gymnastique adaptée, le Feldenkrais
- » Mardi 23 : Pâtisserie idéale pour le Carnaval

## EXTRAS (sur inscription)

- » Mercredi 17 (10h30 - 12h) : Les équidés, cheval et poney sont nos invités

**Café papotage**  
Moment d'échanges, de détente et de convivialité partagé, autour d'un café. Un temps de discussion libre et respectueux de chacun, ouvert à tous.

- » Chaque lundi de 9h à 12h (accès libre - 8 personnes maxi.)

*Le strict respect des horaires est demandé.*

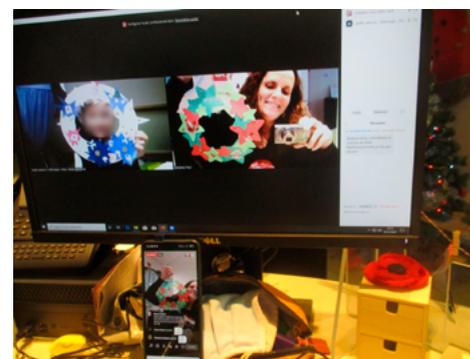
*Une inscription vous engage, merci de prévenir en cas d'impossibilité.*

Renseignement et inscription auprès de La Bulle - Maison des Familles  
7, avenue Jean-Moulin - 60000 Beauvais  
Mail : labulle@beauvais.fr • Tél : 03 44 79 39 69 Facebook : La Bulle MDF



## La Bulle poursuit ses activités malgré la fermeture

Malgré la fermeture de la Maison des Familles liée à la situation sanitaire, la structure continue son activité en organisant notamment des « ateliers zoom » en « visio ». Plusieurs ateliers accueillant jusqu'à 12 participants ont déjà été organisés sur des thèmes comme « le massage bébé », « la communication gestuelle », « les ateliers créatifs » etc. ainsi que des groupes de parole. L'équipe du service Parentalité vous accueille sur rendez-vous et continue son activité sur les réseaux sociaux sur : La Bulle MDF.





# Des sorties cinéma et théâtre avec le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Beauvais organise des sorties familiales pour lesquelles il est nécessaire de s'inscrire en février 2021. Ces sorties sont proposées dans le cadre du Programme Loisirs du CCAS accessible aux Beauvaisiens selon critères de ressource, en fonction des places disponibles et sous réserve des conditions sanitaires.

## LES SORTIES

### Sortie « Speed Park »

**Samedi 13 mars de 14h à 17h**

**Speed Park de Beauvais**

7€ par personne (la partie de bowling + location de chaussures)

**Inscriptions sur rendez-vous le lundi 1er février de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

**Contactez le 03 44 79 40 97.**

### Sortie « Domaine de Chantilly »

**Samedi 27 mars de 9h à 18h**

**Sans Ticket Temps libre :**

A partir de 18 ans : 36€

De 3 à 17ans : 30€

Moins de 3 ans : 8€ pour le transport

**Avec Ticket Temps libre :**

A partir de 18 ans : 6€

De 3 à 17ans : gratuit

Moins de 3 ans : gratuit

**Inscriptions sur rendez-vous le lundi 8 février de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

**Contactez le 03 44 79 40 97.**

### Spectacle "Belle et bois"

**Samedi 13 mars à 17h30**

**Théâtre du Beauvaisis**

Gratuit

**Inscriptions sur rendez-vous le lundi 15 février de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

**Contactez le 03 44 79 40 97.**

### Spectacle "Allegria"

**Vendredi 26 mars à 20h30**

**Théâtre du Beauvaisis**

Gratuit

**Inscriptions sur rendez-vous le lundi 15 février de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

**Contactez le 03 44 79 40 97.**

### Sortie « Thoiry »

**Samedi 10 avril de 7h30 à 18h30**

**Sans Ticket Temps libre :**

A partir de 18 ans : 36€

De 3 à 17ans : 27€

Moins de 3 ans : 10€ pour le transport

**Avec Ticket Temps libre :**

A partir de 18ans : 6€

De 3 à 17 ans : gratuit

Moins de 3 ans : gratuit

**Inscriptions sur rendez-vous le mardi 16 février de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

**Contactez le 03 44 79 40 97.**

#### Documents à fournir

#### au moment des inscriptions :

- Livret de famille
- Attestation de domicile récente (quittance de loyer ou EDF)
- Attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois ou le dernier avis d'imposition



►► **RENSEIGNEMENTS :** auprès du service solidarité du CCAS au 0800 017 019 • [www.facebook.com/ccas.beauvais](http://www.facebook.com/ccas.beauvais)



### Noël pour tous

## La magie de Noël a opéré avec les Elutins

Malgré la situation sanitaire, les Elutins et l'équipe du service solidarité du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Beauvais se sont adaptés et ont réussi à maintenir la magie de Noël, dans le cadre de l'opération solidaire Noël pour tous. Entre le 12 et le 20 décembre 2020, les Elutins sont allés à la rencontre de 1 397 familles beauvaisiennes et ont remis 2 757 cadeaux accompagnés de chocolats et autres surprises, en présence d'élus. Les familles absentes lors du passage des Elutins ont été contactées par le service solidarité du CCAS afin de programmer le retrait des cadeaux jusqu'au 15 février prochain.



## Dans les jardins du monde

Ce mois-ci, quatre Accueils de Loisirs de Beauvais lancent un projet collectif de création de mini-jardins du monde.

Une quarantaine d'enfants, âgés de 6 à 11 ans, vont s'intéresser à l'art du jardinage en imaginant et en réalisant des mini-jardins qui s'inspireront des grandes tendances paysagères dans le monde.

À chaque Accueil de Loisirs son propre style : Cœur de Mômes travaillera le jardin à l'anglaise (coloré, désinvolte et habilement désorganisé), Le Nautilus le jardin

californien (sec, piquant et dépaysant), L'Astuce le jardin à la française (rigoureux, géométrique et symétrique) et Les Lucioles le jardin japonais (précis, zen et minéral).

Les enfants feront des recherches pour étudier les spécificités de chaque jardin, ils choisiront les végétaux et les éléments minéraux, dessineront les plans, puis réaliseront leur création dans un palox, un grand bac en bois plus facile à jardiner.

Les Accueils de Loisirs seront accompagnés dans ce projet par Cécile, animatrice d'H2O, espace municipal dédié à la sensibilisation santé/environnement, avec le soutien de la direction des Parcs et Jardins, et notamment des Serres Municipales qui fourniront les

végétaux plantés par les paysagistes en herbe.

Compte tenu de la situation sanitaire, les Accueils de Loisirs devront relever ce défi séparément, dans le strict respect des protocoles en vigueur, mais une présentation publique est envisagée, au mois de juin, pour récompenser les participants.

Ce défi autour de la relation de l'homme avec la nature en appellera à la créativité et à la curiosité des enfants. C'est encore une action de découverte et de sensibilisation à l'environnement qui s'inscrit dans les grandes orientations du Projet Éducatif Territorial de la Ville de Beauvais.



## L'insertion des 18-25 ans par le sport

La crise de Covid-19 a perturbé et continue de perturber la programmation des animations sportives de proximité et des chantiers jeunes mis en place par la Ville de Beauvais ; ces dispositifs sont pourtant très utiles pour l'insertion des jeunes adultes.

Avec le premier déconfinement en mai 2020, et devant le peu de perspectives professionnelles, les parties de futsal ont attiré davantage de jeunes adultes. Un besoin encore plus important de se défouler, de s'aérer l'esprit... et de retrouver cet espace de convivialité qui invite à se confier plus facilement sur les difficultés qu'on rencontre. Moussa Diallo met à profit ces temps d'échange, dans un cadre non institutionnel, pour entreprendre un travail de fond avec les 18-25 ans sur leurs problématiques d'emploi, de formation, de logement... en leur proposant un accompagnement individualisé dans leurs démarches administratives, professionnelles ou/et personnelles.

Cet animateur sportif de proximité de la Ville de Beauvais, rattaché au service Jeunesse, est une figure de référence, connue et reconnue dans les quartiers Argentine, Notre-Dame-du-Thil, Saint-Jean et Saint-Lucien où il propose ces séances de foot en salle.

En 2020, il aura ainsi obtenu des résultats probants avec une trentaine de jeunes adultes qu'il a accompagnés : 18 vers des missions d'intérim, dont 3 ont signé un CDD, 5 vers des stages (informatique, électricité, restauration rapide...) et 4 vers une formation (BAFA, Master en marketing...)

Pourtant, la crise de Covid-19 a contrarié cette organisation, comme elle a contrarié la mise en place du dispositif « vacances solidaires » qui permet, 2 fois

par an, à des petits groupes motivés d'autofinancer des séjours à la mer ou à la montagne en réalisant des travaux pour la collectivité.

Mais Moussa et le service Jeunesse ont toutefois réussi à programmer, tout au long de l'été, trois chantiers dans les jardins familiaux de Notre-Dame-du-Thil, dans le parc Dassault et dans les services techniques municipaux (nettoyage, débroussaillage, pose de clôtures, etc.). 26 jeunes y ont participé avec assiduité, ajoutant une expérience à leur CV et encourageant la Ville de Beauvais à poursuivre son engagement pour aider les jeunes adultes à construire leur parcours de vie.



## VERDEREL-LÈS-SAUQUEUSE

# Des arbres pour la biodiversité

À travers un contrat « Natura 2000 », Verderel-lès-Sauqueuse s'est engagée à préserver, pendant trente ans, une partie de ses bois.

Après une vaste campagne de plantation de plusieurs kilomètres de haies dans le cadre de la création de la déviation de Troissereux et la protection de ces bois, forêts et haies dans son plan local d'urbanisme, Verderel-lès-Sauqueuse vient de déposer, auprès des services de l'État, un contrat Natura 2000 visant à conserver, durant 30 ans, une cinquantaine d'arbres afin de favoriser la biodiversité. Le lieu-dit « Mont de Guéhengnies », classé en zone Natura 2000 dès 2004, abrite des habitats forestiers typiques des côteaux calcaires qui ne cessent de se raréfier en Europe en dépit de leur bonne représentativité dans l'Oise. Ces milieux forestiers accueillent de nombreuses espèces menacées telles que des orchidées sauvages ou des espèces de chauves-souris (Grand murin, Murin à oreilles échancrées, Grand rhinolophe...). C'est en partie pour ces dernières que

le conseil municipal de Verderel-lès-Sauqueuse a décidé de mettre en place un contrat Natura 2000. En échange d'une indemnisation de l'Europe et de l'État, la commune s'engage à conserver sur pied des arbres ayant atteint leur diamètre d'exploitabilité et montrant leurs premiers signes de sénescence (écorce décollée, branches mortes, cavités). Le vieillissement de ces arbres va permettre d'accueillir de nouveaux animaux : les pics vert ou noir vont venir creuser leurs loges, les chauves-souris s'abriter dans les microcavités tandis que les rapaces nocturnes prendront possession des creux des arbres. Une chouette hulotte a d'ailleurs déjà élu domicile dans le plus vieil arbre du peuplement, un hêtre centenaire d'un mètre trente de diamètre.



Pour aller un peu plus loin encore, le conseil municipal a également accepté de dédier une surface d'un hectare et demi au développement naturel de l'écosystème forestier sans intervention sylvicole.



« Animation des sites Natura 2000 » est cofinancée par le Fonds européen agricole de développement rural dans le cadre du programme de développement rural de Picardie. L'Europe investit dans les zones rurales. »

### PLUS D'INFORMATIONS

Service patrimoine naturel

Marion DELPORTE,  
chargée de mission Natura 2000  
03 44 15 67 55

## Écospace accueille les Primtux Days



Chaque année, l'Écospace et l'association Oisux accueillent les Primtux Days durant les vacances d'hiver. C'est l'occasion de faire découvrir le contenu de la distribution Primtux aux parents, enfants, éducateurs...

Primtux est un système d'exploitation contenant un ensemble de logiciels éducatifs, bureautiques et ludiques. Il est développé par une petite équipe de professeurs des écoles et de passionnés de l'informatique dans le milieu éducatif. La distribution Primtux convient à tous types de PC, même anciens ! Elle a été installée dans plusieurs écoles du Beauvaisis : Milly-sur-Thérain, Rochy-Condé, Hermes, Warluis, Heilles et Philéas-Lebesgue à Beauvais.



La prochaine édition des Primtux Days aura lieu samedi 27 et dimanche 28 février à Écospace. Il est possible de venir avec son PC et d'y installer la distribution. Ces journées sont aussi l'occasion pour les

développeurs de se rencontrer et de travailler en présentiel. Primtux comprend plus d'une centaine d'applications éducatives, ludiques et bureautiques, conçues pour renforcer les savoirs de base en classe ou à la maison. On retrouve toutes les matières enseignées en primaire : lecture, calcul, géométrie, découverte, jeu, écriture. Les applications sont réparties selon 3 profils utilisateur correspondant aux 3 cycles du primaire. Elle peut être très utile sans connexion internet. En cas de connexion, un contrôle parental très strict peut être activé et paramétré. Enfin, Primtux existe aussi sur Raspberry Pi.

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

<https://primtux.fr> - [contact@primtux.fr](mailto:contact@primtux.fr)  
<https://oisux.org> - [contact@oisux.org](mailto:contact@oisux.org)  
06 79 58 15 54

# La campagne de vaccination est bien lancée

En février, la campagne de vaccination contre la Covid-19 va se poursuivre pour protéger notamment les personnes de 75 ans et + vivant à domicile et les personnes gravement malades (sur avis de leur médecin traitant).

Une première livraison de vaccins Pfizer/BioNTech a été réceptionnée au Centre Hospitalier Simone Veil de Beauvais (CHB) le 5 janvier dernier, et les premières vaccinations ont pu être réalisées, le lendemain, dans le centre de vaccination qui a été aménagé dans des locaux adossés à l'institut de formation en soins infirmiers (IFS), au sein du CHB.

5 jours plus tard, plus d'un millier de personnes avaient été vaccinées, et la campagne nationale de vaccination était bien engagée dans le département de l'Oise, où une quinzaine de centres ont ouvert après celui de Beauvais.

La première phase va se poursuivre au moins jusqu'à la fin du mois de février ; elle concerne :

- les personnels de santé, les aides à domicile et les pompiers de plus de 50 ans ou présentant un facteur de risque,
- les résidents des établissements pour personnes âgées
- ainsi que les personnes de 75 ans et + vivant à domicile et les personnes gravement malades (sur avis de leur médecin traitant).

**Les personnes de 75 ans et + les personnes gravement malades (après avis de leur médecin traitant) peuvent prendre rendez-vous au centre de vaccination du CHB au**

**03 44 11 25 00**

**ou sur le site internet**

**[www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)**

**en faisant la recherche « Vaccination COVID Beauvais »**

*Accès au centre de vaccination par l'entrée principale du CHB. Un fléchage vous oriente dès l'entrée.*

Avant l'acte de vaccination, vous devrez remplir un questionnaire et serez reçu par un médecin qui prendra la décision de vacciner.

La vaccination nécessite 2 injections. Le 2<sup>ème</sup> rendez-vous vous sera donné à l'issue de la 1<sup>ère</sup> injection.

La vaccination est non obligatoire, gratuite et fortement recommandée car elle permet de réduire de façon significative les formes graves et la mortalité due au virus.



## Le calendrier de la campagne de vaccination

*Ce calendrier, valable au moment de l'impression du magazine, est susceptible d'être modifié selon l'évolution de la crise sanitaire*

**À partir de fin février - début mars,** la vaccination sera élargie aux personnes âgées de 65 à 74 ans

**À partir du printemps et tout au long de l'année,** la vaccination sera ouverte à tous, en commençant par :

- les personnes âgées de 50 à 64 ans
- les professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays en période épidémique (sécurité, éducation, alimentaire)
- les personnes vulnérables et précaires et les professionnels qui les prennent en charge
- les personnes vivant dans des hébergements confinés ou des lieux clos
- puis le reste de la population majeure.





## C'est quoi ce « nouveau » vaccin ?



La sécurité des vaccins est évaluée dans le cadre d'une procédure internationale, européenne et nationale d'autorisation de mise sur le marché. Cette autorisation garantit que chaque patient traité reçoit des vaccins dont la qualité pharmaceutique, la sécurité d'emploi et l'efficacité sont démontrées et validées.

Les vaccins contre la Covid-19 (ou SARS-CoV-2) de Pfizer/BioNTech et de Moderna, utilisés en France, ont reçu leur autorisation de l'Agence européenne de la santé respectivement le 21 décembre et le 6 janvier. Ils avaient d'abord été testés à grand échelle, selon des protocoles scientifiques rigoureux, et avaient démontré une innocuité et une efficacité très importantes.

Ces deux vaccins utilisent une technologie à base de matériel génétique (ARN messagers), une technologie étudiée depuis plus de 20 ans, notamment lors de l'émergence du SARS-CoV en Asie en 2003 et du MERS-CoV en Arabie Saoudite en 2012, et qui a déjà abouti à la fabrication d'autres vaccins.

### La protéine S, porte d'entrée du virus

Dès le début de l'épidémie de Covid-19, la protéine Spike (ou protéine S) a été identifiée comme permettant à ce nouveau coronavirus de pénétrer dans l'organisme.

Le vaccin « classique » consiste à injecter une forme atténuée ou inactivée du virus ou d'une partie du virus (ici la protéine S) pour amener l'organisme à reconnaître le virus et à fabriquer les anticorps pour s'en défendre. Ce vaccin nécessite un adjuvant pour stimuler la réponse immunitaire.

La technologie de l'ARNm a le même objectif de confronter le système immunitaire à un « leurre » pour induire une défense mais, cette fois, il s'agit d'injecter seulement la séquence génétique de la protéine S pour amener le corps à reproduire cette protéine naturellement et à créer ainsi une réponse immunitaire.

Cette dernière technique présente des avantages : la production des vaccins à base d'ARN est facile et rapide, contrairement à la production de protéine et à la culture du virus, et ces vaccins ne comportent pas d'adjuvant.

## Des effets indésirables ?

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé assure une surveillance continue des effets indésirables rapportés avec ces 2 vaccins. Durant les 2 premières semaines de vaccination, aucun effet indésirable grave n'avait été observé et un seul cas d'effet indésirable non grave avait été enregistré : une diminution temporaire de certaines cellules immunitaires.

Toutes les infos sur <https://ansm.sante.fr>

## Contre-indications de la Haute Autorité de Santé

- Les deux vaccins sont contre-indiqués chez les personnes ayant présenté une hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients du vaccin.
- En cas de symptômes de la Covid-19, la HAS recommande de respecter un délai minimum de 3 mois après le début des symptômes avant de se faire vacciner et de ne pas vacciner en cas de symptômes persistants.
- La HAS recommande de ne pas vacciner les personnes ayant présenté des manifestations allergiques graves telles des réactions anaphylactiques

## Les gestes barrières toujours indispensables

(y compris pour les personnes vaccinées)

En l'état actuel des connaissances, les vaccins disponibles ou en cours de développement réduisent la gravité des symptômes mais pas la contagiosité. Il faut donc continuer à s'isoler en cas de test positif, en cas de contact avec une personne positive ou en cas de symptômes. Il faut aussi continuer à appliquer scrupuleusement les gestes barrières et à porter le masque, même pour les personnes vaccinées.

## Soutien à la stratégie vaccinale



La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et la Ville de Beauvais ont mis en place le dispositif d'Appui à la Vaccination Anti-Covid-19 du Beauvaisis (AVAC) pour accompagner la stratégie vaccinale sur le territoire.

L'AVAC a vocation à mobiliser les moyens humains et logistiques nécessaires à l'ouverture de centre(s) de vaccination, à la demande des autorités sanitaires. Le dispositif a également vocation à partager l'information sur la campagne nationale de vaccination, par exemple par la production de supports (affiches, film...) à destination des professionnels (santé, enseignement...). Infos à [sante@beauvaisis.fr](mailto:sante@beauvaisis.fr)

Vous pouvez aussi retrouver les questions-réponses du « chat » qui a été organisé début janvier, en partenariat avec le CHB, sur :

<https://chat.beauvais.fr/chat/>

## PÔLE AQUATIQUE DU BEAUVAISIS

# Espoir de réouverture aux mineurs et aux publics dérogatoires

Au moment de l'impression du magazine, les équipes du pôle aquatique du Beauvais gardaient l'espoir d'une reprise, en février, des activités pour les mineurs et les publics dérogatoires. Elles ont d'ailleurs programmé des stages, ouverts à tous les mineurs, du 20 février au 7 mars, à l'occasion des vacances scolaires d'hiver.

Pour les équipes du pôle aquatique du Beauvais, le début de l'année 2021 avait permis de revoir, avec plaisir, des visages connus puisque les écoles de natation avaient pu rouvrir début janvier après une longue interruption pendant les mois de novembre et de décembre.

Bien sûr, les protocoles sanitaires, mis en place dans les trois piscines, ont engendré quelques désagréments, notamment l'interdiction pour les parents d'entrer dans les établissements et de voir leur(s) enfant(s) évoluer, comme beaucoup aiment le faire, mais cette reprise avait été vécue avec beaucoup d'enthousiasme par les jeunes comme par leurs encadrants.

Avant cette reprise des écoles de natation, les équipes du pôle aquatique avaient déjà matière à poursuivre leur activité, en particulier grâce à l'accueil des scolaires, des écoles primaires et des collèges, qui ont pu profiter des bienfaits de la piscine et poursuivre, malgré la crise sanitaire, leur apprentissage de la natation.

L'Aquaspace et la piscine Jacques Trubert avaient également l'autorisation d'accueillir des publics prioritaires disposant d'une dérogation ; c'était le cas pour les sportifs professionnels/de haut niveau, les étudiants en éducation physique, les personnes en situation de handicap et les personnes souffrant d'une maladie chronique, sur prescription médicale.

La nouvelle interruption, décidée par le Gouvernement, a mis un coup d'arrêt mais les équipes se tiennent prêtes à retrouver ces publics.

Attention : ces informations, valides au moment de l'impression du magazine, sont susceptibles de changement selon l'évolution de la situation sanitaire.

Retrouvez les dernières actualités sur [www.aquaspace.fr](http://www.aquaspace.fr)

Une large information sera faite quand une reprise sera possible.



### ▶ Aquaspace

#### STAGES DE NATATION ENFANTS

4 stages de perfectionnement en natation pour les enfants :

- Du 22 au 26 février, à 10h ou à 11h
- Du 1<sup>er</sup> au 5 mars, à 10h ou à 11h

Séances de 45 minutes. Dès l'âge de 6 ans, avec un nombre maximum de 10 enfants par stage. Tarif : 28,50€ le stage.

Inscriptions à l'accueil de l'Aquaspace. Le règlement s'effectuera le 1<sup>er</sup> jour du stage.

#### STAGES AQUAPHOBIE

2 stages pour apprendre, à tout âge, à vaincre sa peur de l'eau.

- Du lundi 22 au vendredi 26 février à 18h
- Du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 5 mars à 18h

Pour 10 personnes au maximum.

À partir de 16 ans. Tarif : 39 €

Inscriptions à l'accueil de l'Aquaspace. Le règlement s'effectuera le 1<sup>er</sup> jour du stage.

#### OUVERTURE AUX PUBLICS DÉROGATOIRES (en cas de reprise)

Sportifs professionnels/de haut niveau, étudiants en éducation physique, personnes en situation de handicap et personnes souffrant d'une maladie chronique, sur prescription médicale.

Lundi :	12h-13h45
Mardi :	12h-13h45 et 17h-19h
Mercredi :	12h-13h45
Jeudi :	12h-13h45
Vendredi :	12h-13h45 et 17h-19h

### ▶ Piscine Jacques Trubert

#### LEÇONS DE NATATION ENFANTS

Du lundi au vendredi de 14h à 14h30 et le samedi de 13h30 à 14h ou de 14h15 à 14h45. (horaires des vacances)

Tarif : 10€ la séance

Réservation au 03 44 15 67 50

#### OUVERTURE AUX PUBLICS DÉROGATOIRES (en cas de reprise)

Sportifs professionnels/de haut niveau, étudiants en éducation physique, personnes en situation de handicap et personnes souffrant d'une maladie chronique, sur prescription médicale.

#### Dans le cas du couvre-feu à 20h

Lundi :	12h-13h30 et 16h30-18h30
Mardi :	12h-13h30 et 16h30-18h30
Mercredi :	9h-11h
Jeudi :	12h-13h30

#### Dans le cas du couvre-feu à 18h

Lundi :	12h-13h30
Mardi :	12h-13h30
Mercredi :	9h-11h
Jeudi :	12h-13h30

### ▶ Piscine Aldebert Bellier

#### STAGES DE NATATION ENFANTS

Pendant les vacances d'hiver, la piscine Aldebert Bellier vous propose deux stages d'apprentissage de la natation pour les enfants

- Du lundi 22 au vendredi 26 février à 16h30
- Du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 5 mars à 16h30

Séances de 45 minutes. Tarif 28 €

#### AQUASPACE

7 rue Antonio de Hojas • Beauvais  
03 44 15 67 80

#### PISCINE ALDEBERT-BELLIER

Chemin de Camard • Beauvais  
03 44 02 10 19 - 03 44 15 67 97

#### PISCINE INTERCOMMUNALE

JACQUES-TRUBERT  
Rue Condorcet - Bresles • 03 44 15 68 91

TOUTES LES INFOS SUR LE PÔLE AQUATIQUE DU BEAUVAISIS SUR [AQUASPACE.FR](http://AQUASPACE.FR)



Beauvais

# Lumières sur le château d'eau

Faire vivre la culture dans le contexte épidémique n'est pas chose facile. Déterminée à maintenir un lien fort avec les habitants du quartier Argentine, l'ASCA a eu l'idée d'illuminer le château d'eau, le temps d'une soirée, le 19 décembre dernier.

Les projections ont été imaginées et réalisées par le Kolektif Alambik qui a métamorphosé le bâtiment en l'enveloppant de couleurs, de visuels insolites et de graphismes oniriques. D'un côté, des œuvres fixes, aux couleurs vives. Sur une autre face, des scènes animées, parfois abstraites, souvent dans un univers aquatique. Un beau succès qui a drainé un public familial heureux de pouvoir partager ces instants privilégiés au cœur de l'hiver.

Cette illumination s'inscrit dans le cadre de plusieurs animations imaginées autour du château d'eau. Ainsi, en novembre et décembre, un film sur ce bâtiment

emblématique de Beauvais a-t-il été tourné, à l'initiative de l'ASCA, par le vidéaste clermontois Basile Minster, en partenariat avec l'association amiénoise Bulldog Audiovisuel. Il présente les témoignages d'habitants du quartier et les dessins des écoliers et sera dévoilé lors du festival Rêveries 2021 (28 - 30 mai). Une nouvelle illumination du château d'eau sera également proposée.

À DÉCOUVRIR SUR  
[www.enattendantlete.fr/ouvrez-l-oeil](http://www.enattendantlete.fr/ouvrez-l-oeil)



Exposition

# Santiago Borja. Premier

Le Quadrilatère • Du 6 février au 19 septembre 2021



Alors qu'un grand projet de réhabilitation et de modernisation du Quadrilatère va démarrer dans les prochaines semaines, les espaces d'exposition du bâtiment construit par André Hermant dans les années 1970 accueillent Santiago Borja, artiste plasticien et architecte mexicain. Baptisée « Premier contact », cette exposition est une invitation à découvrir le travail d'un créateur hors-norme, articulé autour du dialogue entre art, textile et architecture. C'est la première exposition d'envergure qui lui est dédiée.

Déployée sur près de 1500 m<sup>2</sup>, elle révèle les confrontations théoriques et esthétiques développées par l'artiste entre les cultures ancestrales amérindiennes et la modernité occidentale à travers une quarantaine de projets.

Elle est prolongée par une sélection d'œuvres issues des collections du Frac Grand Large — Hauts-de-France et signées de Daniel Buren, André Cadere, Hans Haacke, Ugo Rondinone, Aurélie Nemours ou encore Ettore Sottsass. Ces créations viennent restituer l'ancrage théorique et conceptuel de l'œuvre de Santiago Borja.

Du 6 février au 19 septembre prochain, « Premier contact » pose les premiers jalons d'un nouveau projet artistique et culturel pour Le Quadrilatère. Monument historique emblématique du XX<sup>e</sup> siècle, construit en dialogue constant avec les strates historiques de la ville, Le Quadrilatère développe en effet une programmation qui s'attachera à tisser un lien singulier entre art et architecture. L'accueil de Santiago Borja en est l'illustration.

Architecte de formation, cet artiste mexicain né en 1970 est aujourd'hui reconnu sur la scène internationale. Basé à Mexico, il a participé ces dernières années à plusieurs biennales d'architecture, de Chicago à Rotterdam. Il est également intervenu, notamment, à la Villa Savoye de Le Corbusier à Poissy, en 2011.

Diplômé de l'Université Ibéroaméricaine de Mexico, Santiago Borja est également titulaire d'un Master de théorie et pratique de l'art contemporain obtenu en France, à l'Université Paris 8. Il a ensuite embrassé une carrière d'artiste plasticien, centrée d'abord exclusivement sur la peinture. En 2005, il opère un tournant conceptuel majeur, qui inaugure un travail situé à la frontière des arts plastiques, de l'architecture et de l'anthropologie. Il commence à développer un questionnement théorique et esthétique sur la « modernité occidentale ». Au fil de ses interventions, Santiago Borja revisite des objets manifestes ou iconiques de la culture occidentale du XX<sup>e</sup> siècle : le divan de Sigmund Freud, une villa fonctionnaliste de Le Corbusier, une collection d'objets d'André Breton, des motifs minimalistes de l'artiste Sol Lewitt... Chacun de ses projets active des langages et des savoir-faire issus d'ethnies aborigènes, de cultures précolombiennes ou bien de traditions occidentales oubliées (refoulées) par la rationalité moderne. Ainsi, Santiago Borja renouvelle notre regard sur les objets et constructions de la modernité occidentale en leur conférant une charge mythique, magique ou sacrée.

Fermé depuis plusieurs mois pour travaux, Le Quadrilatère rouvre ses portes début février et accueille l'artiste et architecte mexicain Santiago Borja pour un « Premier contact » avec un univers singulier, aux frontières des arts plastiques, de l'architecture et de l'anthropologie.



# contact

## AUTOUR DE L'EXPOSITION

### Ressources

Visibles et téléchargeables sur la page web du Quadrilatère et ses réseaux sociaux.

### Portrait filmé de Santiago Borja

par Dimitri Galzine

Ce portrait filmé présente l'artiste dans l'exposition avec une interview de Santiago Borja, des commissaires Lucy Hofbauer et Aurélien Vernant et des focus sur les œuvres.

Une production du Quadrilatère visible à partir du 6 février 2021.

### « Format Quadri »,

les œuvres vues par les médiateurs du Quadrilatère

Le pôle médiation du Quadrilatère développe des vidéos au format court inspiré du format d'images compacts de type Polaroid pour présenter les œuvres du parcours contemporain et du parcours patrimoine aux petits comme aux plus grands. Trois minutes pour présenter une œuvre et ses principes, dans une approche visuelle et pédagogique qui permet de recontextualiser l'œuvre dans l'histoire de l'art.

### Deux vidéos sur la démarche de Santiago Borja

Sur deux projets présentés dans l'exposition : Fort Da/Sampler et Sitio.

- **Fort Da / Sampler (2010)**

VDL Resarch House II, Los Angeles, durée : 3'56

- **Sitio (2011)**

Villa Savoye, Poissy (78), durée : 4'46 ▶▶▶▶

### Visites guidées et ateliers

#### Visites guidées de l'exposition

Tous les dimanches à 15h

#### Visites thématiques

Tous les premiers samedis du mois à 15h

#### Atelier en famille : Le Filet à vœux

Tous les mercredis à 16h et le week-end en continu  
Dans le cadre de la visite de l'exposition Santiago Borja « Premier contact », atelier ludique invitant à la création d'une œuvre collaborative.

Tout public à partir de 6 ans.



### En résonance

L'Espace patrimoine du Quadrilatère poursuit les réflexions portées par Santiago Borja sur l'anthropologie moderne avec l'exposition "L'Architecture traditionnelle, une image construite ?" proposée par la Mission Ville d'Art et d'Histoire de Beauvais.

### INFOS PRATIQUES

Le Quadrilatère  
(22, rue Saint-Pierre à Beauvais)

03 44 15 67 00 - contact-quadri@beauvais.fr  
<https://culture.beauvais.fr/acteur-culturel/le-quadrilatere>  
Facebook/LeQuadrilatère

Ouvert du mardi au vendredi de 13h à 18h, samedi et dimanche de 10h à 18h  
Accueil scolaire du mardi au vendredi de 9h15 à 10h30 et de 14h15 à 15h30



**EN TOUTES  
CIRCONSTANCES,  
RESPECTONS  
LES GESTES  
BARRIÈRES**



**PRENEZ SOIN  
DE VOUS  
ET DE VOS  
PROCHES !**

PRÉVENTION, MASQUES,  
DÉPISTAGE, VACCINATION,  
L'ÉQUIPE MUNICIPALE BEAUVAIS  
C'EST VOUS S'ENGAGE POUR LA  
SANTÉ DES BEAUVAISIENS !

## BEAUVAIS OSONS L'AVENIR

Malgré la formidable solidarité des acteurs du Beauvaisis, la crise sanitaire frappe durement notre territoire : comment ne pas être pris de mélancolie à la vue des terrasses des restaurants rangées, ou face à l'envie irrésistible de sortir voir un film au cinéma ou une pièce de théâtre ?

Avec la fermeture des restaurants et des lieux culturels, considérés comme non essentiels, c'est l'ensemble de notre société et de notre art de vivre qui sont bouleversés. André Malraux disait de la culture qu'elle était « ce qui a fait de l'homme autre chose qu'un accident de la nature. »

Soucieux de les défendre, nous avons proposé de mettre en place un dispositif progressif de "chèques cadeaux" valables uniquement dans nos commerces et restaurants locaux afin de nous donner collectivement les moyens de nous épanouir tout en soutenant notre économie locale et nos commerçants.

Si notre proposition n'a pas été retenue par la majorité municipale, nous voulons réaffirmer notre soutien à tous les restaurateurs, commerçants, artistes, acteurs culturels si essentiels à Beauvais et à nos vies.

Roxane LUNDY  
Thierry AURY  
Dominique CLINCKEMAILLIE  
Mehdi RAHOUI  
Marianne SECK  
Grégory NARZIS  
Leïla DAGDAD

## BEAUVAIS, NOTRE AMBITION

TEXTE NON PARVENU

**E | L | I | S | P | A | C | E**  
**B | E | A | U | V | A | I | S**

Réservez dès maintenant vos spectacles préférés !  
Toute la programmation sur

**www.elispace.fr**



#SauveTonSpectacle  
#ReporteTaVenue

Les numéros utiles  
pour **bien vivre**  
dans **votre**  
**agglo !**

Retrouvez toutes les informations sur  
[www.beauvais.fr](http://www.beauvais.fr) | [www.beauvaisis.fr](http://www.beauvaisis.fr)

Les Services  
**Publics** de Beauvais

**Mairie de Beauvais**

<b>Standard</b>	03 44 79 40 00
<b>Sports</b>	03 44 79 40 61
<b>Culture</b>	03 44 15 67 00
<b>Médiathèque du centre-ville</b>	03 44 15 67 02
<b>Médiathèque Saint-Jean</b>	03 44 15 67 32
<b>Médiathèque Argentine</b>	03 44 15 67 30
<b>Médiathèque St Lucien</b>	03 44 15 67 31
<b>École d'Art du Beauvaisis</b>	03 44 15 67 06
<b>Conservatoire Eustache-du-Caurroy</b>	03 44 15 67 04
<b>État civil</b>	03 44 79 40 10
<b>Petite enfance</b>	03 44 79 39 52
<b>Direction de l'enfance éducation et jeunesse</b>	03 44 79 42 50
<b>Personnes âgées</b>	03 44 79 42 15
<b>Permis de construire</b>	03 44 79 42 77
<b>Services techniques municipaux</b>	03 44 10 52 52
<b>Blog 46</b>	03 44 45 20 07
<b>N°Vert</b> (Brigade d'Intervention de Proximité)	0800 870 800
<b>N°Bleu</b> (Police Municipale)	0800 850 850

**ADIL 60**

(Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)  
36, rue Racine 03 44 48 61 30

**CAF**

2, rue Jules-Ferry 0 810 25 60 80

**CPAM**

1, rue de Savoie 0811 70 36 46

**Préfecture**

Place de la Préfecture 03 44 06 12 34

**Conseil Départemental**

1, rue Cambry 03 44 06 60 60

**Poste**

03 44 06 24 80

**Centre d'information et de traitement des retraites CRAM Nord-Picardie**

26, rue du Pont d'Arcole 0 820 19 59 59

**CICAS**

(Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés)  
17, rue Jean-Vast 0 820 200 189

**SNCF**

Info voyageurs 08 92 35 35 35

**CABARO**

47, rue Corréus 03 44 48 08 47

**COROLIS**

Kiosque  
Place Clémenceau 03 44 45 10 11

**Aéroport**

Rue d'Amiens  
Tillé 08 92 68 20 66  
[www.aeroportbeauvais.com](http://www.aeroportbeauvais.com)

**Taxis**

Borne téléphonique  
Place de la Gare 03 44 45 12 50

**PROCH'EMPLOI**

Pour les demandeurs d'emploi : 0 800 02 60 80  
(appel gratuit depuis les téléphones fixes et mobiles)  
Pour les entreprises : 03 60 29 75 14  
[beauvais@prochemploi.fr](mailto:beauvais@prochemploi.fr)

**Start Lab**

incubateur et pépinière d'entreprises  
54 rue du Tilloy 03 44 14 46 20

**Pôle Emploi Delie**

6, Rue du Dr-Pierre-Delie  
ZAC St-Lazare 3949  
(selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC maximum, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

**Pôle Emploi MYKONOS**

Village MYKONOS  
36/38 Avenue Salvador-Allende  
Bâtiment G  
03 44 10 58 09 ou 3949  
(selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC maximum, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

**Chambre de Commerce et d'Industrie**

18, rue d'Allonne 03 44 79 80 81

**Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis**

13, rue Jean-Monnet à Beauvais  
03 60 56 60 60

**Relais d'Assistants Maternelles (RAM)**

5, avenue des Écoles  
Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi  
13h30 à 16h30 03 44 15 67 60

**Espace Info Energie des Ateliers de la Bergerette**

8 Rue de la Bergerette à Beauvais 03 44 45 04 22

**Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France**

3, rue Léonard de Vinci - PAE du Tilloy  
09 72 72 72 07

Pour connaître la pharmacie de garde de la plus proche !



\* Numéro Audiotel : 0,34 € TTC / min

**France Alzheimer Oise**

Association de familles de malades, France Alzheimer Oise tient une permanence sur rendez-vous au  
35, rue du Général-Leclerc à Beauvais.

Contact par téléphone au 03 44 48 63 98 ou par courriel à [alzheimer.oise@wanadoo.fr](mailto:alzheimer.oise@wanadoo.fr)

**AFIB (Association Familiale Intercommunale de Beauvais)**

**Défense du consommateur**

L'AFIB vous accompagne pour tout litige. Sur RDV du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.  
Rendez-vous le vendredi de 13h30 à 15h30.

**Service gratuit "Écrivain public / j'écris avec vous"**

Le mardi de 13h45 à 15h30 sans RDV dans ses locaux.  
Le mardi de 14h à 16h dans les mairies annexes de St-Jean et Argentine et à la médiathèque St-Lucien.

**Service vestiaire**

Des vêtements à petits prix pour tous.  
Les mercredis et jeudis de 14h à 16h.  
L'AFIB possède un service vestiaire qui a pour but de recueillir des vêtements déposés par des donateurs. Ces vêtements sont triés soigneusement pour les mettre à la vente à petit prix et leur donner une seconde vie.

AFIB : 4, rue Saint-Quentin à Beauvais - 03 44 45 28 13.

**COLLECTE DE SANG**



Chaque jour en France, il faut 10 000 dons pour subvenir aux besoins des malades en produits sanguins.  
Pour sauver une vie, il faut 5 donneurs.  
Les besoins en produits sanguins augmentent sans cesse.

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

Vous pourrez donner votre sang

**À Beauvais**

Amphithéâtre de l'espace Pré-Martinet  
(17, rue du Pré-Martinet)

Vendredi 12 février de 10h à 12h et de 13h30 à 18h  
Samedi 13 février de 8h30 à 12h30

## SCLÉROSE EN PLAQUES, NE RESTEZ PAS ISOLÉS, PARLONS-EN !

L'AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaques) propose, avec le soutien du Conseil départemental de l'Oise et de la Ville de Beauvais, des GROUPE DE PAROLE, animés par un psychothérapeute, qui ont pour objet de faire se rencontrer les personnes concernées, de près ou de loin, par cette maladie.

Les étudiants et les professionnels de santé sont également les bienvenus.

**Vous serez accueillis avec chaleur et cordialité**

**à l'ancienne mairie de Marissel  
166, rue de Marissel à Beauvais  
un samedi par mois, de 14h à 16h.**

**Prochain rendez-vous  
Samedi 6 février de 14h à 16h**

*Une participation symbolique de 2 €  
est demandée à chaque séance.*

**Pour tout renseignement : 06 08 66 05 68**

## Les rendez-vous de CAFÉ SEP60

L'association CAFÉ SEP60 apporte aide et soutien aux personnes atteintes de sclérose en plaques. Elle propose :

- à Beauvais :
  - une permanence à la MDPH le lundi matin de 10h à 12h
  - un café-débat au restaurant « À la bonne heure » un lundi par mois
- à La Chapelle-aux-Pots (local derrière la mairie) :
  - des activités partagées le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois et le dernier mercredi du mois.

**Rens. au 06 10 98 13 04 / 06 74 83 14 40,  
ou en écrivant à scleroseenplaque60@gmail.com**

## INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement les mains  
ou utiliser une solution hydro-  
alcoolique**



**Tousser ou éternuer dans son  
coude ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans un mouchoir  
à usage unique**



**Porter correctement un masque  
quand la distance ne peut pas  
être respectée et dans les lieux  
où cela est obligatoire**



**Respecter une distance d'au  
moins un mètre avec les autres**



**Limiter au maximum ses  
contacts sociaux (6 maximum)**



**Eviter de se toucher le visage**



**Aérer les pièces 10 minutes,  
3 fois par jour**



**Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades**



**Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)**



**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

W-0333-0012003 - 14 octobre 2020

## Confédération Syndicale des Familles (UDAF)

Vous rencontrez des problèmes avec votre bailleur, vous n'arrivez pas à interrompre votre abonnement téléphonique alors qu'il arrive à son terme légal, une société de recouvrement vous harcèle pour le remboursement d'un prêt... La CSF de Beauvais est à votre écoute et peut vous aider.

**Permanences "Conseil au consommateur"**

- le mardi tous les 15 jours, de 12h à 14h sur rendez-vous au 35, rue du Gal-Leclerc à Beauvais.
- un mardi par mois de 9h à 11h à la MJA (rue Berlioz à St-Jean).
- un jeudi par mois de 14h à 17h à l'espace Morvan (rue du Morvan à Argentine).

**Dates et rend. au : 07 83 70 16 74, en écrivant à ulcsf.beauvais@free.fr  
ou sur la page Facebook de l'ULCSF Beauvais**



Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR  
Google Play

Téléchargez dans  
l'App Store

# Téléchargez TousAntiCovid

**Soyez alerté et alertez les personnes  
en cas d'exposition à la Covid-19**



# Les 53 communes de l'agglo

## ALLONNE

9, rue de la Mairie 60000 Allonne  
Lu, Me, Ve : 9h à 12h / 14h à 18h  
Ma, Je : 9h à 12h  
Tél : 03 44 02 06 69  
mairie.allonne@wanadoo.fr

## AUCHY-LA-MONTAGNE

1, rue Boutillier  
60360 Auchy-la-Montagne  
Ma : 13h à 18h - Ve : 13h à 19h  
Tél : 03 44 46 38 09  
mairie-auchy-lamontagne@wanadoo.fr

## AUNEUIL

60, rue du Prieuré -  
60390 Auneuil  
Lu, Ma, Me : 9h à 12h / 15h à 17h30  
Je : 15h à 19h / Ve : 9h à 12h / 15h à 16h30  
Tél : 03 44 47 70 23  
contact@auneuil.fr

## AUTEUIL

37, rue de Gournay 60390 Auteuil  
Lu, Je : 17h30 à 19h30  
Sa : 10h15 à 12h15  
Tél : 03 44 81 10 09  
mairie.auteuil@wanadoo.fr

## AUX-MARAIS

Rue du 15 Janvier 1954  
60000 Aux-Maraix  
Ma, Ve : 17h à 19h  
Tél : 03 44 48 21 64  
mairie.aux.maraix@orange.fr

## BAILLEUIL-SUR-THÉRAIN

Place Maurice-Segonds  
60930 Bailleuil-sur-Thérain  
Lu et Je : 8h30 à 12h  
Ma, Me et Ve : 8h30 à 12h / 14h à 18h  
Sa : 9h / 12h  
Tél : 03 44 07 65 49  
mairiedebailleuil@wanadoo.fr

## BEAUVAIS

1 rue Desgroux 60000 Beauvais  
Lu au Ve : 8h30 à 11h30 /  
13h30 à 16h30  
Sa : 8h30 à 11h30 / 13h30 à 16h  
Tél : 03 44 79 40 00  
www.beauvais.fr

## BERNEUIL-EN-BRAY

1, rue Neuve  
60390 Berneuil-en-Bray  
Lu, Ma, Je et Ve :  
9h à 12h et de 16h30 à 18h30  
Tél : 03 44 81 15 26  
mairie-berneuil-en-bray@wanadoo.fr

## BONLIER

1, rue de la Ville 60510 Bonlier  
Ma : 16h30 à 18h30  
Tél > Ma : 8h30 à 16h30 /  
Je : 8h30 à 12h  
Tél : 03 44 79 11 05  
bonlier.mairie@wanadoo.fr

## BRESLES

Cour du Château 60510 Bresles  
Ma au Ve : 9h à 12h / 14h à 16h30  
Sa : 9h à 12h30  
Tél : 03 44 07 90 24  
mairie@bresles.fr

## CRÈVECOEUR-LE-GRAND

Place de l'Hôtel de ville - 60360  
Crèvecœur-le-Grand  
Lu au Ve : 8h30 à 12h /  
13h30 à 17h  
Tél : 03 44 46 87 11  
mairie-crevecoeur@wanadoo.fr

## FONTAINE-SAINT-LUCIEN

Rue de Calais  
60480 Fontaine-Saint-Lucien  
Lu : 16h à 19h30  
Tél > Lu : 14h à 16h  
Tél : 03 44 79 15 43  
commune.fontainesaintlucien@wanadoo.fr

## FOUQUENIES

4, rue de Montmille  
60000 Fouquénies  
Ma : 15h30 à 18h  
Sa : 9h à 11h  
Tél : 03 44 79 01 54  
mairie-fouquénies@wanadoo.fr

## FOUQUEROLLES

2, Grande rue  
60510 Fouquerolles  
Je : 17h à 19h  
Tél : 03 44 80 43 12  
mairie.fouquerolles@wanadoo.fr

## FRANCASTEL

2, rue de l'Église  
60480 Francastel  
Lu : 16h à 18h - Je : 18h à 20h  
Tél : 03 44 46 90 75  
mairiefrancastel@wanadoo.fr

## FROCOURT

17, rue du Moulin 60000 Frocourt  
Accueil du public :  
Lu, Ma, Me, Jeu 9h à 12h  
Permanence élus : Ma 17h à 19h  
Tél : 03 44 84 77 50  
mairie-de-frocourt@wanadoo.fr

## GOINCOURT

12, rue Jean Jaurès  
60000 Goincourt  
Lu, Ve : 11h à 14h  
Ma, Je : 14h à 18h  
Tél : 03 44 45 14 87  
mairie-goincourt@wanadoo.fr

## GUIGNECOURT

165 rue de l'Église  
60480 Guignecourt  
Lu : 9h30 à 11h  
Me : 18h à 20h  
Tél : 03 44 79 11 52  
mairie.guignecourt@wanadoo.fr

## HAUDIVILLERS

5, rue de l'Église  
60510 Haudivillers  
Lu au Me : 9h à 12h  
Je : 9h à 12h / 16h à 19h  
Ve : 9h à 12h / 17h à 18h  
Sa : 9h à 12h - Accueil ouvert les 1<sup>er</sup> et  
3<sup>e</sup> samedis du mois  
Tél : 03 44 80 40 34  
mairie-haudivillers@wanadoo.fr

## HERCHIES

15 rue Georges Hernoux  
60112 Herchies  
Ma, Je : 16h à 19h  
Tél : 03 44 81 32 90  
mairie.herchies@wanadoo.fr

## HERMES

17-19, rue du 11 Novembre  
60370 Hermes  
Lu 9h - 12h ;  
Ma, Me, Je, Ve 9h à 12h & 14h à 18h ;  
Sa : 10h à 12h  
Tél : 03 44 07 50 06  
mairie@ville-hermes.fr

## JUVIGNIES

Rue de l'Église  
60112 Juvignies  
Lu : 17h à 19h / Ve : 16h à 18h  
Tél : 03 44 81 76 66  
ou 09 77 46 33 80  
mairie-de-juvignies@wanadoo.fr

## LA CHAUSSÉE DU BOIS D'ÉCU

56, rue Diogène-Maillart  
60480 la Chaussée-du-Bois-d'Écu  
Me : 18h à 19h  
Tél : 03 44 48 88 47  
mairie.lachaussee.duboisdecu@orange.fr

## LA NEUVILLE-EN-HEZ

1, rue du 8 Mai 1945  
60510 La Neuville-en-Hez  
Lu : 9h30 - 11h30  
Ma : 15h30 - 18h30  
Me : fermé  
Je : 15h30 - 18h30  
Ve : 14h30 - 16h30  
Sa : 10h00 - 11h30  
Tél : 03 44 78 95 43  
mairie.laneuvilleenhez@wanadoo.fr

## LA RUE-SAINT-PIERRE

73, Grande Rue  
60510 La Rue-Saint-Pierre  
Ma, Ve : 16h30 à 18h30  
Tél : 03 44 78 94 42  
commune-la-rue-st-pierre@orange.fr

## LAFRAYE

19, rue de l'Église 60510 Lafraye  
Me : 17h à 19h  
Tél : 03 44 80 47 31  
mairie.lafraye@orange.fr

## LAVERSINES

Place de la Mairie  
60510 Laversines  
Lu, Je : 9h à 12h de 14h à 18h30  
Tél : 03 44 07 71 13  
mairie@laversines.fr

## LE FAY-SAINT-QUENTIN

29, Grande Rue  
60510 Le Fay-Saint-Quentin  
Ma : 17h30 à 19h30  
Jeu : de 9h30 à 11h30  
Tél : 03 44 80 39 66  
mairie.fay.st.quentin@wanadoo.fr

## LE MONT-SAINT-ADRIEN

1 rue de Rome  
60650 Le Mont-Saint-Adrien  
Ma & Je : 16h15 à 19h  
Tél : 03 44 82 24 16  
lemontsaintadrien@wanadoo.fr

## LE SAULCHOY

41, Place Marcel Dassault  
60360 Le Saulchoy  
Lu : 14h à 19h - Je : 14h à 17h  
Tél : 03 44 82 91 51 -  
communelesaulchoy@orange.fr

## LITZ

Rue de la Mairie 60510 Litz  
Ma : 9h à 12h / Je : 18h à 19h  
Tél : 03 44 51 67 92  
mairie.litz@wanadoo.fr

## LUCHY

2, rue d'Auchy 60360 Luchy  
Lu : 17h à 19h  
Ma : 14h à 19h  
Ve : 10h à 12h / 14h à 19h  
Tél : 03 44 81 74 77  
luchy.mairie@wanadoo.fr

## MAISONCELLE-SAINT-PIERRE

4, rue de la Mairie  
60112 Maisoncelle-Saint-Pierre  
Ma : 18h à 19h / Ve : 17h45 à 18h45  
Tél : 03 44 81 74 15  
maisoncellestpierre@wanadoo.fr

## MAULERS

16 Grande Rue  
60480 Maulers  
Lu : 9h30 à 12h - Me 17h à 19h30  
Tél : 03 44 80 71 37  
communedemaulers@bbox.fr

## MILLY-SUR-THERAIN

Rue de Dieppe  
60112 Milly-sur-Thérain  
Lu : 14h à 19h, Mar & Ven : 14h à 18h,  
Me : 9h à 12h & 14h à 18h.  
Tél : 03 44 81 00 22  
mairie.millysurtherain@wanadoo.fr

## MUIDORGE

18 bis, rue Marcel Dassault  
60480 Muidorge  
Ma : 17h30 à 18h30  
Tél : 03 44 81 71 44 - mairiedemuidorge@  
wanadoo.fr

## NIVILLERS

16 Grande Rue 60510 Nivillers  
Lu : 14h à 16h30  
Je : 17h30 à 18h30  
Tél : 03 44 79 12 91  
mairiedenivillers@wanadoo.fr

## PIERREFITTE-EN-BEAUVAISIS

8, rue de l'École  
60112 Pierrefitte-en-Beauvaisis  
Lu, Je : 17h30 à 19h30  
Tél : 03 44 82 18 61  
mairie.pierrefitte.bvs@wanadoo.fr

## RAINVILLERS

1, rue de l'Église  
60155 Rainvillers  
Lu, Me, Ve : 15h à 18h30  
Tél : 03 44 47 72 06  
mairie-rainvillers@wanadoo.fr

## RÉMÉRANGLES

38 Grande Rue  
60510 Rémérangles  
Ma : 17h30 à 19h  
Ve : 11h30 à 12h30  
Tél : 03 44 78 02 11  
mairiederemerangles@wanadoo.fr

## ROCHY-CONDÉ

Place de la Mairie  
60510 Rochy-Condé  
Lu, Je : 9h à 12h / 14h à 18h30  
Tél : 03 44 07 71 70  
mairie.rochyconde@wanadoo.fr

## ROTANGY

10, rue de l'Église 60360 Rotangy  
Ma : 9h à 12h  
Ve : 9h à 12h / 18h à 19h30  
(Permanence des élus de 18h à 19h30  
uniquement)  
Tél : 03 44 46 92 93  
mairie.rotangy60@orange.fr

## SAINT-GERMAIN-LA-POTERIE

8, rue de l'Église  
60650 Saint-Germain-la-Poterie  
Ma : 18h à 19h  
Ve : 17h30 à 19h  
Tél : 03 44 82 28 20  
mairie-st-germain@wanadoo.fr

## SAINT-LÉGER-EN-BRAY

28 Grande Rue  
60155 Saint-Léger-en-Bray  
Lu et Mer : 17h à 19h  
Tél : 03 44 84 41 45  
stlegerenbray@wanadoo.fr

## SAINT-MARTIN-LE-NŒUD

3, rue de la Mairie  
60000 Saint-Martin-le-Nœud  
Lu, Me, Ve, Sa : 9h à 10h30  
Ma, Je : 17h à 18h30  
Tél : 03 44 02 18 52  
mairie.st-martin-le-noeud@wanadoo.fr

## SAINT-PAUL

2 rue du Feu Saint-Jean  
60650 Saint-Paul  
Lu, Ma et Je : 9h à 11h45 / 14h à 17h  
Me, Ve et Sa : 9h à 11h45  
Tél : 03 44 82 20 23  
mairie@stpaul60.fr

## SAVIGNIES

6, rue du Saint-Sacrement  
60650 Savignies  
Ma : 16h à 19h ;  
Je : 10h à 12h ; Ve : 16h à 18h30  
Tél : 03 44 82 29 74  
mairie-savignies@wanadoo.fr

## THERDONNE

1, place Amédée Langlet  
60510 Therdonne  
Lu, Je : 16h à 19h  
Tél : 03 44 07 73 19  
accueil-therdonne@orange.fr  
mairie-de-therdonne@orange.fr

## TILLÉ

5 rue de l'Église 60000 Tillé  
Lu : 16h à 18h ;  
Me : 10h à 12h & 16h à 19h ;  
Ve : 16h à 18h  
Tél : 03 44 48 13 11  
mairie-de-tille@wanadoo.fr

## TROISSEREUX

36, rue de Calais  
60112 Troissereux  
Lu, Ma, Je, Ve : 16h à 19h  
Tél : 03 44 79 02 89  
mairie-de-troissereux2@wanadoo.fr

## VELENNES

38 Grande Rue 60510 Velennes  
Lu & Ve : 11h à 12h & 17h à 18h  
Permanence élus Je : 18h à 19h  
Tél : 03 44 80 38 64  
mairie.velennes@wanadoo.fr

## VERDEREL-LÈS-SAUQUEUSE

Rue de l'École  
60112 Verderel-lès-Sauqueuse  
À Verderel > Lu, Ve : 18h à 19h  
À Sauqueuse > 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis  
de chaque mois de 18h à 19h  
Tél : 03 44 81 72 18  
verderel.mairie@wanadoo.fr

## WARLUIIS

Rue des Écoles 60430 Warluis  
Lu au Ve : 9h à 12h  
Ma, Ve : 14h à 18h  
Tél : 03 44 89 27 13  
mairie.warluis@wanadoo.fr





 klaxit

# Rouler tout seul, c'est dépassé.

L'Agglomération du Beauvaisis vous offre  
vos covoiturages du quotidien avec Klaxit.

**Passager :**

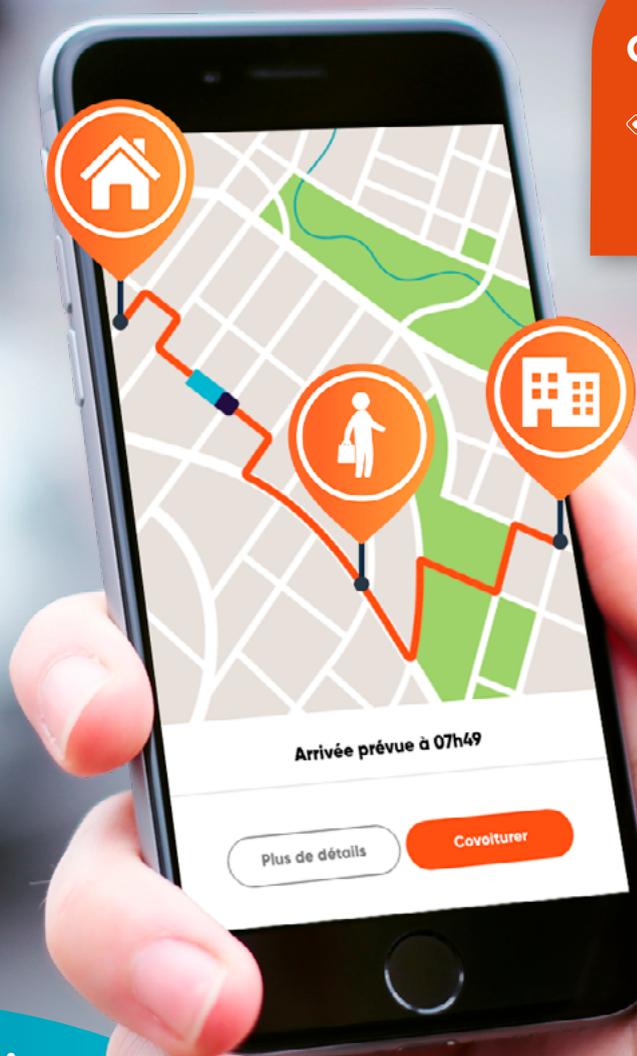
◆ Déplacez-vous  
gratuitement\*\*



Scannez ici

**Conducteur :**

◆ 160€/mois\* en  
covoiturant  
régulièrement



**Téléchargez l'application Klaxit**



App Store



Google Play

\*Un minimum de 2€ par trajet et par passager transporté, 2 fois par jour, même pour les plus petites distances.  
\*\*Trajet gratuit dans la limite de 40 km, 2 fois par jour. Au-delà, la rémunération conducteur de 0,10€ / km s'applique. Offres valables pour tous trajets au départ ou à l'arrivée de l'Agglomération du Beauvaisis.